

IX.

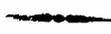
BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1896.



NOTE PRÉLIMINAIRE.


Le montant des crédits alloués au Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1895 s'élève à fr.	47,211,718 50
Le montant des crédits sollicités pour 1896 s'élève à . . .	47,282,701 50
AUGMENTATION. . . . fr.	<u>70,983 »</u>

Cette augmentation résulte uniquement de ce que l'année 1896 est bissextile, ce qui occasionne un accroissement de $\frac{1}{365}$ de toutes les allocations qui se décomptent par jour.

Il y a lieu de remarquer cependant qu'il a fallu, pour satisfaire aux nécessités constatées, majorer les crédits de certains articles; mais, comme il a été reconnu possible d'opérer sur d'autres articles des réductions équivalentes, le total du Budget n'a pas été modifié de ce chef.



PROJET DE LOI.**LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1896 est fixé à la somme de quarante-sept millions deux cent quatre-vingt-deux mille sept cent un francs, cinquante centimes (fr. 47,282,701 50), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les soins de l'Administration de la Guerre, et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

ART. 3.

Les indemnités à payer aux habitants pour le logement, avec ou sans nourriture, des officiers, sous-officiers et soldats, sont fixées, pour l'exercice 1896, aux taux suivants, savoir :

Logement avec nourriture des	}	lieutenants généraux . fr. 10	» par jour.
		généraux-majors . . . 7	» —
		officiers supérieurs . . 5	» —
		— subalternes . . . 3	» —
		sous-officiers et soldats . 1 25	—

Logement sans nourriture des	}	lieutenants généraux. fr. 5	» par jour.
		généraux-majors . . . 3	» —
		officiers supérieurs . . . 2	» —
		— subalternes . . . 1	» —
		sous-officiers et soldats .	» 21 —

Toutefois lorsque, dans les cantonnements-abris, les officiers seront logés dans les mêmes conditions que la troupe, ils payeront pour le logement la même indemnité que celle qui est déterminée pour les sous-officiers et soldats.

Les habitants qui devront pourvoir au logement des chevaux auront droit, à titre de rémunération, au fumier produit par ces chevaux.

ART. 4.

Les denrées fournies par les communes pour la nourriture des chevaux leur seront payées sur le pied des derniers prix trimestriels de la régie des fourrages de l'armée, augmentés de 10 %.

Ces prix seront portés trimestriellement à la connaissance du public par la voie du *Mémorial administratif*.

ART. 5.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 25 février 1895.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

BRASSINE.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1896.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	403,300 »
2	— des fonctionnaires et employés civils	209,000 »	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre	34,300 »	
4	Matériel	85,000 »	
5	Bibliothèque du Département de la Guerre et Institut cartographique militaire	164,000 »	
CHAPITRE II.			
ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	866,715 »	1,402,669 »
7	— — des provinces et des places	226,450 »	
8	— du service de l'intendance	309,524 »	
CHAPITRE III.			
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement des officiers de santé	331,004 »	1,175,139 »
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	644,155 »	
11	Service pharmaceutique	200,000 »	
CHAPITRE IV.			
SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	15,292,766 »	27,433,047 »
13	— — de la cavalerie	4,033,159 »	
14	— — de l'artillerie	5,950,944 85	
15	— — du génie	1,487,773 10	
16	— — du bataillon d'administration	669,303 97	
<p>Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme comptent, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.</p>			
A REPORTER			50,508,035 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	»	30,505,055 .
CHAPITRE V.			
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEUR.			
17	Personnel de l'École militaire	133,840 50	} 218,460 50
18	— — de guerre	18,550 .	
19	Dépenses d'administration de l'École militaire	55,920 .	
20	— — — de guerre.	10,150 .	
CHAPITRE VI.			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
21	Traitement du personnel des établissements	60,275 .	} 1,709,025 .
22	Matériel de l'artillerie	1,639,750 .	
CHAPITRE VII.			
MATÉRIEL DU GÉNIE.			
23	Matériel du génie	1,626,000 .	1,626,000 .
CHAPITRE VIII.			
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
24	Pain et viande	6,559,328 .	} 12,679,276 .
25	Fourrages en nature	4,017,388 .	
26	Casernement des hommes	769,610 .	
27	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	105,000 .	
28	Transports généraux	100,000 .	
29	Chauffage et éclairage des corps de garde	130,000 .	
30	Remonte	997,950 .	
<p>Le crédit de l'article 30 est réparti en vertu d'un arrêté royal entre les corps de troupes montées. Les corps qui n'ont pas dépensé leur quote-part dans le fonds de remonte en reportent le solde à l'exercice suivant; les Conseils d'administration en sont débiteurs vis-à-vis du Trésor.</p>			
CHAPITRE IX.			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
31	Traitements divers et honoraires.	120,000 .	} 270,000 .
32	Frais de route, de séjour et de représentation.	150,000 .	
	À REPORTER. fr.	»	47,007,816 50

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	47,007,816 50
	CHAPITRE X.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
33	Pensions et secours	251,800 •	251,800 •
	CHAPITRE XI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
34	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	25,085 •	25,085 •
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE fr.		47,282,701 50

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1895.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,
BRASSINE.

Le Ministre des Finances,
P. DE SMET DE NAEYER.

(326)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1896.



BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTEIAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1896.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1895.
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	»	Traitement du Ministre fr.	21,000 »	21,000 »
2	»	— de 51 fonctionnaires et employés civils (1) 171,700 »	209,000 »	209,000 »
	»	— des huissiers, messagers et gens de service 37,300 »		
3	»	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre 28,300 »	34,300 »	34,300 »
	»	— au personnel militaire inférieur employé au Département de la Guerre 6,000 »		
<i>Matériel.</i>				
4	»	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais. 25,000 »	65,000 »	65,000 »
	»	Chauffage et éclairage. 15,000 »		
	»	Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. 25,000 »		
Bibliothèque du département de la Guerre et Institut cartographique militaire.				
<i>Bibliothèque du département de la Guerre.</i>				
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés à la bibliothèque fr. 14,000 »		
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
		Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. fr. 15,000 »	36,000 »	164,000 »
b.		Traitement de 6 graveurs et dessinateurs permanents (*) 21,000 »		
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays 114,000 »		190,000 »
TOTAL DU CHAPITRE I^{er}.			495,300 »	519,300 »

DIMINUTION . . . fr.

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LIVRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1896.	reçus pour l'exercice 1895.
CHAPITRE II.					
ÉTATS-MAJORS.					
<i>État-major général.</i>					
Officiers généraux.					
SECTION D'ACTIVITÉ.					
	EFFECTIF.				
	HOMMES. CHEVAUX.				
	9 27	Lieutenants généraux, à	fr. 18,500 . fr. 166,500 .		
	18 36	Généraux-majors, à	12,700 . . 228,600 .		
	27 63		395,100 .		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	1,975 50		
			393,124 50		
		SECTION DE RÉSERVE.			
	2 4	Lieutenants généraux employés à un service sédentaire, à	fr. 14,800 . fr. 29,600 .		
	4 8	Généraux-majors en service actif sédentaire, à	10,160 . . 40,640 .		
	6 12		70,240 .		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	351 20		
			60,888 80		
		TOTAL	fr. 463,013 30		
		A DÉDUIRE :			
		Pour un lieutenant général de la section d'activité (Ministre de la Guerre)	fr. 18,500 .		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	92 50		
			18,407 50		
		RESTE	fr. 444,605 80		
		A AJOUTER :			
		Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants gé- néraux	fr. 2,000 .		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	10 .		
			1,990 .		
		TOTAL	fr. 446,595 80		
		Corps d'état-major.			
	5 10	Colonels, à	fr. 9,500 . . fr. 47,500 .		
	5 10	Lieutenants-colonels, à	7,100 . . . 35,500 .		
	10 20	Majors, à	6,500 . . . 63,000 .		
	16 52	Capitaines commandants à	5,100 . . . 81,600 .		
	10 20	— en second de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	4,200 . . . 42,000 .		
		Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier	400 .		
	46 92		270,000 .		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	1,350 .		
			268,650 .		
	79 167				
		A REPORTER	fr. 715,245 80		

BUDGET DE L'EXERCICE 1896

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	EFFECTIF.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1896.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1895.
		HOMMES.	CHEVAUX.			
				REPORT. fr. 715,245 80		
				Aides de camp.		
		79	167	Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp près les généraux commandants de division et de brigade, SAVOIR :		
		6	3	3 capitaines commandants d'infanterie . . à fr. 1,100 . . . fr.	3,300 »	
		6	5	5 capitaines d'infanterie en 2 ^d de 1 ^e classe. à . . 1,000	5,000 »	
		12	6	6 — — en 2 ^d de 2 ^e classe. à . . 850	5,100 »	
		12	6	6 lieutenants d'infanterie. à . . 850	5,100 »	
		2	1	1 lieutenant d'artillerie à . . 375	375 »	
		2	1	1 capitaine commandant du génie. à . . 500	500 »	
		2	1	1 lieutenant du génie. à . . 375	375 »	
			42		17,750 »	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	88 75	
					17,661 25	
				TOTAL. fr.	732,907 05	
				A DÉDUIRE : pour vacance	2,300 »	
		79	209			
				RESTE. fr.	730,607 05	
				Indemnité de marche et de vivres de campagne.		
6 (suite)				d. Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo et indemnité de marche aux officiers qui participent aux manœuvres (dépense approximative).	18,214 95	
				Indemnité de fourrages.		
				209 chevaux × 365 = 76,285 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30. fr.	99,170 50	
				e. A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division fr.	407 50	866,715 »
				Augmentation pour l'année bissextile.	315 »	866,400 »
					99,895 »	
				Frais de bureau.		
				f. 1 chef du corps d'état-major	2,000 »	
				1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie	800 »	
				4 — des circonscriptions militaires, à 900	3,600 »	
				2 — des divisions de cavalerie, à 600	1,200 »	
				16 généraux-majors, commandant une brigade, à 500	8,000 »	
				1 chef d'état-major de la position d'Anvers	1,200 »	
				2 — des positions de Liège et de Namur 600	1,200 »	
					18,000 »	
				A REPORTER. fr.	866,715 »	866,400 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1893.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
315 »	»	882,600 »	873,354 13	
315 »	»	882,600 »	873,354 13	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS																																																																																																																																																			
				demandés pour l'exercice 1896.	voies pour l'exercice 1895.																																																																																																																																																			
			REPORT. fr.	866,715 *	866,400 *																																																																																																																																																			
		État-major des provinces et des places.																																																																																																																																																						
		État-major des provinces.																																																																																																																																																						
a.	<table border="1" style="margin-left: 20px;"> <thead> <tr> <th colspan="2">EFFECTIF.</th> </tr> <tr> <th>HOMMES.</th> <th>CHEVAUX.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table>	EFFECTIF.		HOMMES.	CHEVAUX.	5	10	5	10	Généraux-majors, à 10,160 francs fr.	50,800 *																																																																																																																																													
EFFECTIF.																																																																																																																																																								
HOMMES.	CHEVAUX.																																																																																																																																																							
5	10																																																																																																																																																							
5	10																																																																																																																																																							
			50,800 *																																																																																																																																																					
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	254 "																																																																																																																																																					
			50,546 *																																																																																																																																																					
		État-major des places.																																																																																																																																																						
b.	<table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tbody> <tr> <td>5</td> <td rowspan="5" style="text-align: center;">a) 6</td> <td>Majors, à</td> <td>4,500</td> <td>22,500 *</td> <td></td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Capitaines en premier de place à</td> <td>3,500</td> <td>28,000 "</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>— en second de 1^{re} classe de place à</td> <td>3,150</td> <td>15,750 "</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>— — de 2^e — — à</td> <td>3,000</td> <td>12,000 "</td> <td></td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Lieutenants de place à</td> <td>2,400</td> <td>19,200 "</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Sous-lieutenants —</td> <td>2,100</td> <td>8,400 "</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier</td> <td></td> <td>2,200 *</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">108,050 *</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.</td> <td>540 25</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">107,509 75</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Indemnité de vivres de campagne.</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>c.</td> <td></td> <td>Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)</td> <td>1,072 25</td> <td>226,430 *</td> <td>226,410 *</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Indemnité de fourrages.</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>d.</td> <td></td> <td>16 chevaux \times 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30</td> <td>7,592 *</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Augmentation pour l'année bissextile</td> <td>20 "</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">7,612 *</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Frais de bureau.</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>e.</td> <td></td> <td>9 commandants de province (b), à</td> <td>11,800 *</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>5 — de place, à</td> <td>500</td> <td>2,500 "</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>12 — — à</td> <td>400</td> <td>4,800 "</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>4 — — à</td> <td>240</td> <td>960 "</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>6 — — à</td> <td>150</td> <td>900 "</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>3 — — à</td> <td>100</td> <td>300 "</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">21,260 *</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>f.</td> <td></td> <td>Traitement des aumôniers et prêtres agréés</td> <td>38,430 *</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">A REPORTER. fr.</td> <td>1,093,145 *</td> <td>1,092,810 *</td> </tr> </tbody> </table>	5	a) 6	Majors, à	4,500	22,500 *		8	Capitaines en premier de place à	3,500	28,000 "		5	— en second de 1 ^{re} classe de place à	3,150	15,750 "		4	— — de 2 ^e — — à	3,000	12,000 "		8	Lieutenants de place à	2,400	19,200 "		4	Sous-lieutenants —	2,100	8,400 "				Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier		2,200 *					108,050 *					A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	540 25						107,509 75					Indemnité de vivres de campagne.				c.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)	1,072 25	226,430 *	226,410 *			Indemnité de fourrages.				d.		16 chevaux \times 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30	7,592 *					Augmentation pour l'année bissextile	20 "						7,612 *					Frais de bureau.				e.		9 commandants de province (b), à	11,800 *					5 — de place, à	500	2,500 "				12 — — à	400	4,800 "				4 — — à	240	960 "				6 — — à	150	900 "				3 — — à	100	300 "					21,260 *			f.		Traitement des aumôniers et prêtres agréés	38,430 *						A REPORTER. fr.	1,093,145 *	1,092,810 *
5	a) 6	Majors, à		4,500	22,500 *																																																																																																																																																			
8		Capitaines en premier de place à		3,500	28,000 "																																																																																																																																																			
5		— en second de 1 ^{re} classe de place à		3,150	15,750 "																																																																																																																																																			
4		— — de 2 ^e — — à		3,000	12,000 "																																																																																																																																																			
8		Lieutenants de place à	2,400	19,200 "																																																																																																																																																				
4	Sous-lieutenants —	2,100	8,400 "																																																																																																																																																					
		Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier		2,200 *																																																																																																																																																				
			108,050 *																																																																																																																																																					
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	540 25																																																																																																																																																					
			107,509 75																																																																																																																																																					
		Indemnité de vivres de campagne.																																																																																																																																																						
c.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)	1,072 25	226,430 *	226,410 *																																																																																																																																																			
		Indemnité de fourrages.																																																																																																																																																						
d.		16 chevaux \times 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30	7,592 *																																																																																																																																																					
		Augmentation pour l'année bissextile	20 "																																																																																																																																																					
			7,612 *																																																																																																																																																					
		Frais de bureau.																																																																																																																																																						
e.		9 commandants de province (b), à	11,800 *																																																																																																																																																					
		5 — de place, à	500	2,500 "																																																																																																																																																				
		12 — — à	400	4,800 "																																																																																																																																																				
		4 — — à	240	960 "																																																																																																																																																				
		6 — — à	150	900 "																																																																																																																																																				
		3 — — à	100	300 "																																																																																																																																																				
			21,260 *																																																																																																																																																					
f.		Traitement des aumôniers et prêtres agréés	38,430 *																																																																																																																																																					
			A REPORTER. fr.	1,093,145 *	1,092,810 *																																																																																																																																																			

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTEBAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS	
				demandés pour l'exercice 1896.	volés pour l'exercice 1895.	
			REPORT. fr.	1,093,145 *	1,002,810 *	
		<i>Intendance militaire.</i>				
		<i>Traitements.</i>				
		<i>EFFECTIF.</i>				
		<i>HOMMES. CHEVAUX.</i>				
		1		Intendant en chef, à fr. 12,700	12,700 *	
		4		Intendants de 1 ^{re} classe, à 9,500	38,000 *	
		7		— de 2 ^{me} id., à 7,100	49,700 *	
		14	18	Sous-intendants de première classe, à 6,500	88,200 *	
		18		— de deuxième classe, à 4,600	82,800 *	
				Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier	400 *	
		44	18		271,800 *	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	1,559 *	
					270,441 *	
		<i>Indemnité de vivres de campagne.</i>				
8				Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)	518 *	
					309,524 *	309,500 *
		<i>Indemnité de fourrages.</i>				
				18 chevaux \times 365 = 6,570 journées, à fr. 1 30	8,541 *	
				Augmentation pour l'année bissextile.	24 *	
					8,565 *	
				Frais de bureau a).	30,000 *	
				TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	1,402,069 *	1,402,310 *

AUGMENTATION. . . fr

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.										
AUGMENTATION.	DIMINUTION.													
335	•	1,109,010	1,117,523 52	<p>COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.</p> <table border="1"> <tr> <td>Capitaines en premier quartiers-maitres</td> <td>40</td> </tr> <tr> <td>Capitaines en second payeurs.</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>Lieutenants et sous-lieutenants payeurs</td> <td>57</td> </tr> <tr> <td>Capitaines administrateurs d'habillement</td> <td>39</td> </tr> <tr> <td>(*)</td> <td>155</td> </tr> </table> <p>(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.</p>	Capitaines en premier quartiers-maitres	40	Capitaines en second payeurs.	19	Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	57	Capitaines administrateurs d'habillement	39	(*)	155
Capitaines en premier quartiers-maitres	40													
Capitaines en second payeurs.	19													
Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	57													
Capitaines administrateurs d'habillement	39													
(*)	155													
24	•	300,500	259,708 10											
359	•	1,418,510	1,357,231 62											
350				<p>a) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.</p>										

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS																																
				demandés pour l'exercice 1896.	votés pour l'exercice 1895.																																
CHAPITRE III.																																					
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).																																					
Traitement des officiers de santé.																																					
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <th colspan="2">EFFECTIF.</th> </tr> <tr> <th>SOUS-OFFICIER.</th> <th>CHEVAL.</th> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>18</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>•</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>74</td> <td>3</td> </tr> </table>		EFFECTIF.		SOUS-OFFICIER.	CHEVAL.	1	2	4	•	8	•	5	•	18	•	1	•	2	•	8	•	8	•	9	•	9	•	1	1	•	•	74	3		
EFFECTIF.																																					
SOUS-OFFICIER.	CHEVAL.																																				
1	2																																				
4	•																																				
8	•																																				
5	•																																				
18	•																																				
1	•																																				
2	•																																				
8	•																																				
8	•																																				
9	•																																				
9	•																																				
1	1																																				
•	•																																				
74	3																																				
		Inspecteur général, à fr. 12,700 12,700 • Médecins principaux de 1 ^{re} classe, à 9,500 38,000 • — principaux de 2 ^e classe, à 7,100 56,800 • — de régiment de 1 ^{re} classe, à 6,500 51,500 • — adjoints, à 2,600 46,800 • Pharmacien en chef, à 6,500 6,500 • Pharmaciens principaux, à 5,500 11,000 • Pharmaciens de { 4 à 4,600 18,400 • 4 à 4,200 16,800 • — de 2 ^e classe, à 3,500 28,000 • — de 3 ^e classe, à 3,250 29,250 • — de 4 ^e classe, à 2,600 23,400 • Vétérinaire en chef, à 6,500 6,500 • Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier. 300 •																																			
			325,950 •																																		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	1,629 75																																		
			324,320 25																																		
		Indemnité de vivres de campagne.																																			
0	b.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)		2,556 25																																	
		Indemnité de fourrages.																																			
	c.	3 chevaux × 365 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30		1,423 50	351,004 • 309,000 •																																
		Augmentation pour l'année bissextile.		4 • 1,427 50																																	
		Frais de bureau.																																			
	d.	Inspecteur général du service de santé.		2,500 •																																	
		Vétérinaire en chef		400 •																																	
			2,900 •																																		
		<i>Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.</i>																																			
10	a.	360,000 journées (b) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à fr. 1 78 fr. 640,800 •		644,135 •	666,400 •																																
		Traitement des miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condamnation.				3,535 •																															
		<i>Service pharmaceutique.</i>																																			
11	a.	Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires malades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses		200,000 •	200,000 •																																
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.		1,175,159 •	1,175,400 •																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.																																																
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																			
				a)																																																
22,004	•	309,000	306,140 17	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">COMPOSITION organique.</th> </tr> <tr> <th>SERVICE des HÔPITAUX.</th> <th>SERVICE des CORPS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>•</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>•</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>•</td> <td>28</td> </tr> <tr> <td>•</td> <td>48</td> </tr> <tr> <td>18</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>•</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>•</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>•</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>•</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>74</td> <td>(*) 148</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">222</td> </tr> </tbody> </table>	COMPOSITION organique.		SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.	1	•	4	•	8	•	5	10	•	14	•	14	•	28	•	48	18	•	1	•	2	•	8	•	8	•	9	•	9	•	1	•	•	2	•	15	•	9	•	8	74	(*) 148	222	
COMPOSITION organique.																																																				
SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.																																																			
1	•																																																			
4	•																																																			
8	•																																																			
5	10																																																			
•	14																																																			
•	14																																																			
•	28																																																			
•	48																																																			
18	•																																																			
1	•																																																			
2	•																																																			
8	•																																																			
8	•																																																			
9	•																																																			
9	•																																																			
1	•																																																			
•	2																																																			
•	15																																																			
•	9																																																			
•	8																																																			
74	(*) 148																																																			
222																																																				
•	22,265	666,400	653,021 42																																																	
•	•	200,000	223,830 92																																																	
22,004	• 22,265	1,175,400	1,183,010 51																																																	
261																																																				
				b)																																																
				Infanterie 217,600 journées.																																																
				Cavalerie 88,000																																																
				Artillerie 67,400																																																
				Génie 12,200																																																
				Bataillon d'administration 4,800																																																
				TOTAL 380,000 journées.																																																

(*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1896.	voies pour l'exercice 1895.
		CHAPITRE IV.			
		SOLDE DES TROUPES.			
		<i>Traitement et solde de l'infanterie.</i>			
		Traitement, solde et accessoires.			
		1921	254	Officiers de tous grades fr.	6,070,830 81
		28810	"	Sous-officiers et soldats	8,081,171 15
				Augmentation pour l'année bissextile	22,140 "
					<u>Fr. 14,174,141 96</u>
		30731	254		
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr.	141,000 "
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	23,200 "
				Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnités de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe.	100,800 "
12	a.			Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc.	27,000 "
				Première mise accordée aux corps pour l'équipement des nouveaux enrôlés	352,810 "
				Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 75,000 journées à 90 cent.	50,000 "
				Allocation pour les miliciens de la nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	40,000 "
					<u>Fr. 14,917,951 96</u>
		A DÉDUIRE :			
				Pour 217,600 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 73 centimes. fr.	158,848 "
				Pour vacances et petites permissions { officiers. 62,000 "	
				{ troupes 345,330 96	
				<u>407,330 96</u>	
				<u>566,178 96</u>	
				<u>14,351,773 "</u>	
				A REPORTER. . . fr. 14,351,773 "	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1896.	votés pour l'exercice 1895.
		Report. . . . fr. 14,351,775 .		
		Indemnité de fourrages.		
	b.	254 chevaux × 365 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 120,525 .		
		Augmentation pour l'année bissextile 550 .		
		120,853 .		
		Moyens de transport.		
	e.	Moyens de transport aux troupes en marche. 410,450 .		
	d.	Achat et entretien de bicyclettes, indemnités de voyage aux vélocipédistes et dépenses pour l'habillement spécial 5,000 .		
		415,450 .		
		Logement et nourriture.		
12 (suite)	g.	Logement avec nourriture, 15,000 journées à fr. 1 25 18,750 .	15,292,766 .	15,374,700 .
		Logement sans nourriture, 251,000 id. 0 21 52,710 .		
		71,460 .		
		Frais d'administration et d'instruction.		
		1 régiment de carabiniers, à 19,750 .		
		Les 18 autres régiments, à 15,350 francs 276,500 .		
	f.	1 école des pupilles de l'armée. 17,000 .		
		1 école de tir et de perfectionnement. 7,000 .		
		Le corps de discipline et de correction 7,200 .		
		École normale d'escrime 6,000 .		
		333,250 .		
		A REPORTER. fr. 15,292,766 .	15,292,766 .	15,374,700 .

INFANTERIE.

Cette arme se compose : 1° d'un régiment de carabiniers formé de quatre bataillons actifs et de trois bataillons de réserve (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
 2° d'un régiment de grenadiers;
 3° de trois régiments de chasseurs à pied, } formés chacun de trois bataillons actifs et de deux bataillons de réserve (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
 4° de quatorze régiments de ligne;
 5° d'un corps de discipline et de correction formé de six compagnies;
 6° d'une école des pupilles de l'armée à deux compagnies;
 7° d'officiers à la suite des régiments.

OFFICIERS.

GRADES.	Effectif par unité			Composition d'un régiment			Soit pour :					TOTAUX.		TRAITEMENT annuel.	MONTANT		
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le corps de discipline et de correction.	Les officiers hors cadre.	Officiers.	Chevaux.		par GRADE.	par CATÉGORIE.	
États-majors actifs } 19 régiments. 58 bataillons.																	
Colonels	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	19	58	9,500	»	180,500	»
Lieutenants-colonels	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	19	58	7,100	»	154,900	»
Majors	1	1	»	4	5	5	4	5	51	»	»	58	116	6,500	»	565,400	»
Capitaines commandants adjudants-majors montés	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	19	19	4,500	»	85,500	»
— en second — non montés.	»	1	»	4	5	5	4	5	51	»	»	58	»	3,275	»	189,950	»
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	19	»	3,250	»	42,750	»
Capitaines en second payeurs	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	19	»	5,275	»	62,225	»
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	»	»	»	5	2	2	5	2	54	»	»	59	»	2,250	»	87,750	»
Médecins de régiment de 1 ^{re} classe	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	6,500	»	31,500	»
— de 2 ^{me} classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	6	»	5,100	»	50,600	»
— de 3 ^e classe	»	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	8	»	4,650	»	57,200	»
— de bataillon de 1 ^{re} classe	»	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	16	»	4,200	»	67,200	»
— de 2 ^e classe	»	»	»	2	1	1	2	1	17	»	»	25	»	5,250	»	74,750	»
232 compagnies de bataillons actifs.																	
Capitaines commandants	»	»	1	16	12	12	16	12	204	»	»	252	»	4,000	»	928,000	»
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	5	48	36	36	48	36	612	»	»	696	»	2,250	»	1,566,000	»
19 bataillons de réserve, 76 compagnies. (4 ^e bataillon des régiments des grenadiers, de ligne et de chasseurs et 3 ^e bataillon des carabiniers.)																	
Majors	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	19	19	6,500	»	119,700	»
Capitaines en second adjudants-majors non montés	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	19	»	5,275	»	62,225	»
Capitaines commandants	»	»	1	2	2	2	2	2	54	»	»	58	»	4,000	»	152,000	»
Capitaines en second	»	»	1	2	2	2	2	2	54	»	»	58	»	3,275	»	124,450	»
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	2 ou 1	6	6	6	6	6	102	»	»	114	»	2,250	»	256,500	»
1 bataillon de réserve, 4 compagnies. (6 ^e bataillon du régiment des carabiniers.)																	
Major	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	1	6,500	»	6,500	»
Capitaines commandants	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2	»	4,000	»	8,000	»
Capitaines en second	»	»	1	2	»	»	»	»	»	»	»	2	»	3,275	»	6,550	»
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	2 ou 1	6	»	»	»	»	»	»	»	6	»	2,250	»	15,500	»
19 bataillons de réserve, 76 compagnies. (5 ^e bataillon des régiments des grenadiers, de ligne et de chasseurs et 7 ^e bataillon des carabiniers.)																	
Capitaines commandants	»	»	1	2	2	2	2	2	54	»	»	58	»	4,000	»	152,000	»
Capitaines en second	»	»	1	2	2	2	2	2	54	»	»	58	»	3,275	»	124,450	»
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	2 ou 1	6	6	6	6	6	102	»	»	114	»	2,250	»	256,500	»
19 dépôts de régiment.																	
Majors	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	19	19	6,500	»	119,700	»
Capitaines en second officiers d'armement	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	19	»	3,275	»	62,225	»
Capitaines en premier quartiers-maitres	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	19	»	4,000	»	76,000	»
Capitaines admis ^s d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	19	»	5,450	»	65,550	»
Médecins de bataillon de 2 ^e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	19	»	3,250	»	61,750	»
Capitaines en second	»	»	1	1	1	1	1	1	17	»	»	19	»	3,275	»	62,225	»
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	5	5	5	5	5	5	51	»	»	57	»	2,250	»	128,250	»
Compagnies spéciales.																	
Colonel	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	9,500	»	9,500	»
Majors	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	6,500	»	12,600	»
Capitaine en second adjudant-major non monté	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	3,275	»	3,275	»
Capitaines en premier quartiers-maitres	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	4,000	»	4,000	»
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	2,250	»	2,250	»
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	3,250	»	3,250	»
Capitaines commandants	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	»	4,000	»	24,000	»
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24	»	2,250	»	54,000	»
Officiers à la suite.																	
Capitaines commandants	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	4,000	»	8,000	»
Capitaines en second	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	40	»	5,275	»	131,000	»
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	»	2,250	»	15,500	»
				126	95	95											152,500
							126	95	1,615	37	48	1,921	254			TOTAL fr.	6,007,475

A ajouter les suppléments de traitement :

Pour le corps de discipline et de correction	Les sept capitaines, à 600	4,200	»	
	Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à 400	9,600	»	13,800
Pour ancienneté de grade. Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier				80,062 50

TOTAL fr. 6,101,537 50

A DÉDUIRE 1/2% pour médicaments 50,506 69

RESTE fr. 6,070,830 81

(¹) Officiers d'infanterie 1,745
 Comptables 98 } 1,921
 Médecins 78

TROUPES.

GRADES.	Effectif par unité.			Composition d'un régiment				Soit pour				NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT		
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	de carabiniers.	de grenadiers.	de chasseurs à pied.	d'infanterie de ligne.	le régiment des carabiniers.	le régiment des grenadiers.	les trois régiments de chasseurs à pied.	quatorze régiments d'infanterie de ligne.			LE TOTAL.	par GRADE.	par CATÉGORIE.
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.																
Adjutants sous-officiers	"	1	"	4	5	5	5	4	5	9	42	58	21,170	5 25	68,802 50	
Sergents-majors secrétaires { Grenadiers	1	"	"	"	1	"	"	"	1	"	"	1	565	2 57	865 05	
Les autres	"	"	"	1	1	1	1	"	1	5	14	18	6,570	2 54	15,575 80	
Grenadiers	"	"	"	"	2	"	"	"	2	"	"	2	750	2 01	1,467 50	
Les autres	2	"	"	2	2	2	2	"	2	6	28	36	15,140	1 98	20,017 20	
Premiers sergents	"	"	"	1	1	1	1	"	1	"	3	19	6,955	2 15	14,910 25	
Sergents-clairons	1	"	"	4	5	5	5	4	5	9	42	58	21,170	1 05	22,228 50	
Caporaux-clairons	"	1	"	4	5	5	5	4	5	9	42	58	21,170	1 85	38,741 10	
Sergents-armuriers	14	"	"	14	14	14	14	14	14	42	196	266	97,090	"	257,500 "	
Musiciens gagistes	10	"	"	10	10	10	10	10	10	50	140	190	69,550	" 61	42,505 50	
— élèves																468,209 20
232 compagnies des 58 bataillons actifs :	28	5	"													
<i>16 compagnies du régiment des carabiniers.</i>																
Sergents-majors	"	4	1	16	"	"	"	16	"	"	"	16	5,840	2 54	15,665 60	
Premiers sergents	"	4	1	16	"	"	"	16	"	"	"	16	5,840	1 98	11,565 20	
Sergents-fourriers	"	4	1	16	"	"	"	16	"	"	"	16	5,840	1 85	10,687 20	
Sergents	"	20	5	80	"	"	"	80	"	"	"	80	29,200	1 85	55,456 "	
Caporaux	"	40	10	160	"	"	"	160	"	"	"	160	58,400	" 85	49,640 "	
Clairons	"	12	5	48	"	"	"	48	"	"	"	48	17,520	" 70	12,264 "	
Soldats de 1 ^{re} classe	"	412	105	1,648	"	"	"	1,648	"	"	"	549	200,585	" 64	128,246 40	
— de 2 ^e —	"				"	"	"		"	"		401,155	" 61	244,692 55		524,194 75
<i>12 compagnies du régiment des grenadiers.</i>		496	124													
Sergents-majors	"	4	1	"	12	"	"	"	12	"	"	12	4,580	2 57	10,580 60	
Premiers sergents	"	4	1	"	12	"	"	"	12	"	"	12	4,580	2 01	8,805 80	
Sergents-fourriers	"	4	1	"	12	"	"	"	12	"	"	12	4,580	1 86	8,146 80	
Sergents	"	20	5	"	60	"	"	"	60	"	"	60	21,900	1 86	40,754 "	
Caporaux	"	40	10	"	120	"	"	"	120	"	"	120	45,800	" 87	58,106 "	
Clairons-tambours	"	12	5	"	56	"	"	"	56	"	"	56	15,140	" 76	9,986 40	
Grenadiers	"	412	105	"	1,256	"	"	"	1,256	"	"	824	500,760	" 66	198,501 60	
Soldats	"											412	150,580	" 60	90,228 "	404,887 20
<i>36 compagnies des régiments de chasseurs</i>		496	124													
Sergents-majors	"	4	1	"	"	12	"	"	"	56	"	56	15,140	2 54	50,747 60	
Premiers sergents	"	4	1	"	"	12	"	"	"	56	"	56	15,140	1 98	26,017 20	
Sergents-fourriers	"	4	1	"	"	12	"	"	"	56	"	56	15,140	1 85	24,046 20	
Sergents	"	20	5	"	"	60	"	"	"	180	"	180	65,700	1 83	120,251 "	
Caporaux	"	40	10	"	"	120	"	"	"	560	"	560	151,400	" 84	110,576 "	
Clairons	"	12	5	"	"	56	"	"	"	108	"	108	59,420	" 69	27,199 80	
Soldats de 1 ^{re} classe	"	520	80	"	"	960	"	"	"	2,880	"	960	550,400	" 65	220,752 "	
— de 2 ^e —	"											1,920	700,800	" 60	420,480 "	979,849 80
<i>168 compagnies des régiments de ligne.</i>		404	101													
Sergents-majors	"	4	1	"	"	"	12	"	"	"	168	168	61,520	2 54	145,488 80	
Premiers sergents	"	4	1	"	"	"	12	"	"	"	168	168	61,520	1 98	121,415 60	
Sergents-fourriers	"	4	1	"	"	"	12	"	"	"	168	168	61,520	1 85	112,215 60	
Sergents	"	20	5	"	"	"	60	"	"	"	840	840	506,600	1 83	561,078 "	
Caporaux	"	40	10	"	"	"	120	"	"	"	1,680	1,680	615,200	" 84	515,088 "	
Clairons-tambours	"	12	5	"	"	"	56	"	"	"	504	504	185,960	" 75	154,290 80	
Soldats de 1 ^{re} classe	"	520	80	"	"	"	960	"	"	"	15,440	4,480	1,655,200	" 65	1,050,176 "	
— de 2 ^e —	"											8,960	5,270,400	" 60	1,062,240 "	4,570,990 80
10 bataillons de réserve :		404	101													
<i>Petits états-majors.</i>																
Adjutants sous-officiers	"	1	"	2	2	2	2	2	2	0	28	58	13,870	5 25	45,077 50	
Caporaux-clairons	"	1	"	1	1	1	1	1	1	5	14	19	6,955	1 05	7,281 75	
Sergents-armuriers	"	1	"	1	1	1	1	1	1	5	14	19	6,955	1 85	12,691 05	
156 compagnies des bataillons de réserve :		5	"													
<i>12 compagnies de carabiniers.</i>																
Sergents-majors	"	4	1	12	"	"	"	12	"	"	"	12	4,580	2 54	10,249 20	
Premiers sergents	"	4	1	12	"	"	"	12	"	"	"	12	4,580	1 98	8,672 40	
Sergents	"	4	1	12	"	"	"	12	"	"	"	12	4,580	1 85	8,015 40	
Caporaux	"	12	5	56	"	"	"	56	"	"	"	56	15,140	" 85	11,169 "	
Clairons	"	2	0 ou 1	6	"	"	"	6	"	"	"	6	2,190	" 70	1,555 "	59,659 "
<i>8 compagnies de grenadiers.</i>		20	6 ou 7													
Sergents-majors	"	4	1	"	8	"	"	"	8	"	"	8	2,920	2 57	6,920 40	
Premiers sergents	"	4	1	"	8	"	"	"	8	"	"	8	2,920	2 01	5,860 20	
Sergents	"	4	1	"	8	"	"	"	8	"	"	8	2,920	1 86	5,451 20	
Caporaux	"	12	5	"	24	"	"	"	24	"	"	24	8,760	" 87	7,621 20	
Clairons-tambours	"	2	0 ou 1	"	4	"	"	"	4	"	"	4	1,460	" 76	1,109 60	20,951 60
<i>24 compagnies de chasseurs.</i>		26	6 ou 7													
Sergents-majors	"	4	1	"	"	8	"	"	"	24	"	24	8,760	2 54	20,498 40	
Premiers sergents	"	4	1	"	"	8	"	"	"	24	"	24	8,760	1 98	17,544 80	
Sergents	"	4	1	"	"	8	"	"	"	24	"	24	8,760	1 85	16,050 80	
Caporaux	"	12	5	"	"	24	"	"	"	72	"	72	26,280	" 84	22,075 20	
Clairons	"	2	0 ou 1	"	"	4	"	"	"	12	"	12	4,580	" 69	5,922 20	78,971 40
<i>112 compagnies de ligne.</i>		26	6 ou 7													
Sergents-majors	"	4	1	"	"	"	8	"	"	"	112	112	40,880	2 54	95,659 20	
Premiers sergents	"	4	1	"	"	"	8	"	"	"	112	112	40,880	1 98	80,942 40	
Sergents	"	4	1	"	"	"	8	"	"	"	112	112	40,880	1 85	74,810 40	
Caporaux	"	12	5	"	"	"	24	"	"	"	556	556	122,640	" 84	105,017 60	
Clairons-tambours	"	2	0 ou 1	"	"	"	4	"	"	"	56	56	20,440	" 75	14,921 20	569,350 80
A REPORTER				2,106	1,581	1,505	1,505	2,106	1,581	5,915	18,270	25,872	9,445,280			7,537,094 85

TROUPES (SUITE).

GRADES.	Composition d'un régiment				Soit pour								NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT	
	de carabiniers.	de grenadiers.	de chasseurs à pied.	d'infanterie de ligne.	le régiment des carabiniers.	le régiment des grenadiers.	les trois régiments de chasseurs à pied.	quatre régiments d'infanterie de ligne.	le corps de discipline et de correction.	l'école des pupilles de l'armée.	LE TOTAL.	par GRADE.			par CATÉGORIE.	
REPORT.	2,106	1,581	1,505	1,505	2,106	1,581	3,915	18,270	"	"	25,872	9,445,280	"	"	7,537,094 85	
10 dépôts de régiment:																
<i>Petits états-majors.</i>																
Sergents gardes-magasins. { Grenadiers	1	1	1	1	"	1	"	5	14	"	1	565	1 86	678 90	38,905 35	
Armuriers sergents-majors	1	1	1	1	1	1	5	14	"	10	6,570	1 85	12,025 10			
— sergents	1	1	1	1	1	1	5	14	"	9	5,285	1 85	8,541 "			
Maîtres tailleurs et cordonniers	2	2	2	2	2	2	6	28	"	58	15,870	" 84	6,011 55			
10 compagnies de dépôt:																
<i>1 compagnie de carabiniers.</i>																
Sergents-majors	1	"	"	"	1	"	"	"	"	1	565	2 34	854 10	7,241 60		
Premiers sergents	1	"	"	"	1	"	"	"	"	1	565	1 98	722 70			
Sergents-fourriers	1	"	"	"	1	"	"	"	"	1	565	1 85	667 95			
Sergents	3	"	"	"	3	"	"	"	"	3	1,095	1 85	2,003 85			
Caporaux	8	"	"	"	8	"	"	"	"	8	2,920	" 85	2,482 "			
Clairons	2	"	"	"	2	"	"	"	"	2	750	" 70	511 "			
<i>1 compagnie de grenadiers.</i>																
Sergents-majors	"	1	"	"	"	1	"	"	"	1	565	2 37	865 05	7,409 50		
Premiers sergents	"	1	"	"	"	1	"	"	"	1	565	2 01	753 05			
Sergents-fourriers	"	1	"	"	"	1	"	"	"	1	565	1 86	678 90			
Sergents	"	3	"	"	"	3	"	"	"	3	1,095	1 86	2,056 70			
Caporaux	"	8	"	"	"	8	"	"	"	8	2,920	" 87	2,540 40			
Clairons-tambours	"	2	"	"	"	2	"	"	"	2	750	" 76	554 80			
<i>3 compagnies de chasseurs.</i>																
Sergents-majors	"	"	1	"	"	"	3	"	"	3	1,095	2 34	2,562 50	21,615 30		
Premiers sergents	"	"	1	"	"	"	3	"	"	3	1,095	1 98	2,168 10			
Sergents-fourriers	"	"	1	"	"	"	3	"	"	3	1,095	1 85	2,003 85			
Sergents	"	"	3	"	"	"	9	"	"	9	5,285	1 85	6,011 55			
Caporaux	"	"	8	"	"	"	24	"	"	24	8,760	" 84	7,558 40			
Clairons	"	"	2	"	"	"	6	"	"	6	2,190	" 60	1,511 10			
<i>14 compagnies de ligne.</i>																
Sergents-majors	"	"	"	1	"	"	14	"	"	14	5,110	2 34	11,957 40	101,280 20		
Premiers sergents	"	"	"	1	"	"	14	"	"	14	5,110	1 98	10,117 80			
Sergents-fourriers	"	"	"	1	"	"	14	"	"	14	5,110	1 85	9,351 50			
Sergents	"	"	"	5	"	"	42	"	"	42	15,550	1 85	28,053 00			
Caporaux	"	"	"	8	"	"	112	"	"	112	40,880	" 84	34,559 20			
Clairons-tambours	"	"	"	2	"	"	28	"	"	28	10,220	" 75	7,460 60			
<i>Corps de discipline et de correction.</i>																
Ajudaunt sous-officier	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	565	3 25	1,186 25	220,018 35		
Sergent-clairon	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	565	2 15	784 75			
Caporaux-clairons	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	750	1 05	766 50			
Sergent-armurier	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	565	1 85	667 95			
Maîtres tailleur et cordonnier	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	750	" 84	613 20			
Sergents-majors	"	"	"	"	"	"	"	"	6	6	2,190	2 37	5,190 50			
Premiers sergents	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	4,580	2 01	8,803 80			
Sergents-fourriers	"	"	"	"	"	"	"	"	6	6	2,190	1 86	4,075 40			
Sergents	"	"	"	"	"	"	"	"	42	42	15,550	1 86	28,513 80			
Caporaux	"	"	"	"	"	"	"	"	96	96	33,040	" 87	50,484 80			
Clairons	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	4,580	" 72	3,153 60			
Correctionnaires } employés aux travaux	"	"	"	"	"	"	"	"	400	400	146,000	" 50	73,000 "			
} non employés aux travaux	"	"	"	"	"	"	"	"	400	400	146,000	" 43	62,780 "			
<i>École des pupilles de l'armée.</i>																
Pupilles	"	"	"	"	"	"	"	"	700	700	255,500	" 51	150,305 "		150,305 "	
TOTAUX	2,126	1,601	1,325	1,525	2,126	1,601	3,975	18,550	981	700	27,955	10,195,545	TOTAL. . . fr.		8,065,870 15	
Par régiment							1,525									
Supplément de solde :																
Corps de discipline et de correction.																
68 sous-officiers 24,820 journées, à 40 c. 9,928 "																
98 caporaux 35,770 — à 20 c. 7,154 "																
12 clairons 4,380 — à 05 c. 219 "																
TOTAL. fr. 8,081,171 15																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies pour l'exercice 1894.	de l'exercice 1893.	
	81,934	15,378,250	15,392,506 51	
	81,934	15,378,250	15,392,506 51	

CAVALERIE. — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, }
 2° de quatre régiments de lanciers, } chacun de cinq escadrons actifs et 1 escadron de dépôt.
 3° de deux régiments de guides, }

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTALS.		Traitement annuel.	MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration forte.		GRADE.	par CATÉGORIE.
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.					
Etats-majors de régiment.													
Colonels	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	9,500 »	76,000 »	
Lieutenants-colonels	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100 »	56,800 »	
Majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	32	6,500 »	100,800 »	
Capitaines commandants adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	40,800 »	
Capitaines en second adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	33,600 »	
Capitaines en second adjoints aux majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	32	4,200 »	67,200 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	24,800 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	2,250 »	18,000 »	
Médecins de régiment { de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	5	5	6,500 »	12,600 »	
de 2 ^{me} classe											5,100 »	15,300 »	
de 3 ^{me} classe											4,050 »	13,950 »	
Id. de bataillon { de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	5	5	4,200 »	12,600 »	
de 2 ^{me} classe											5,250 »	16,250 »	
Vétérinaire principal	1	1	2	2	4	4	2	2	7	7	5,500 »	5,500 »	
Vétérinaires de 1 ^{re} classe, vétérinaire de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	2	2	4	4	2	2	7	7	4,600 »	52,200 »	
Id. de 2 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	3,250 »	26,000 »	
Id. de 3 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800 »	22,400 »	
											574,800 »		
Escadrons actifs.													
Capitaines commandants	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100 »	204,000 »	
Lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	4	80	160	5,250 »	260,000 »	
Sous-lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950 »	250,000 »	
											700,000 »		
Escadrons de dépôt.													
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	40,800 »	
Capitaines en second	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	33,600 »	
Capitaines en second officiers d'armement	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	33,600 »	
Lieutenants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,250 »	26,000 »	
Capitaines en premier quartiers-maîtres	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,000 »	32,000 »	
Capitaines en premier ou en second administrateurs d'habillement	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	3,450 »	27,600 »	
											193,600 »		
Soit par régiment			40	81	46	81	46	81	568 (*)	648			

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 10,100 »
 Aux officiers de l'école d'équitation 4,000 »

14,100 »

TOTAL 1,482,500 »

A déduire 1/2 % pour médicaments 7,412 50

RESTE fr. 1,475,087 50

(*) Officiers de l'arme 304
 Comptables 24 } 308
 Médecins 16 }
 Vétérinaires 24 }

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.			NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration				GRADE.	par CATÉGORIE.
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.		forte.	ordinaire.				
États-Majors de régiment.															
Adjutants sous-officiers	2	2	4	4	8	8	"	"	12	"	12	4,380	5 25	14,235	"
Maréchaux des logis chefs secrétaires	1	1	"	"	"	"	"	"	6	"	6	1,460	5 25	4,745	"
Id. moniteurs généraux	1	1	2	2	4	4	"	"	6	"	6	2,190	2 86	6,265	40
Premier maréchal des logis	1	1	"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	2 88	2,102	40
Trompettes-majors	1	1	2	2	4	4	"	"	6	"	6	2,190	2 86	6,265	40
Id. brigadiers	1	1	"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	2 88	2,102	40
	7	7							2		2	2,190	2 56	5,168	40
									2		2	750	2 58	1,757	40
									6		6	2,190	2 44	5,545	60
									6		6	750	2 46	1,795	80
									2		2	2,190	1 76	5,854	40
									2		2	750	1 78	1,299	40
Escadrons actifs.															
Maréchaux des logis chefs	1	1	10	10	20	20	"	"	30	"	30	10,950	2 86	51,517	"
Premiers maréchaux des logis	1	1	"	"	"	"	"	"	10	"	10	3,650	2 88	10,512	"
Maréchaux des logis fourriers	1	1	10	10	20	20	"	"	30	"	30	10,950	2 56	25,842	"
Id. des logis	7	7	"	"	"	"	"	"	10	"	10	3,650	2 58	8,687	"
Brigadiers	12	12	10	10	20	20	"	"	30	"	30	10,950	2 21	24,199	50
Trompettes	3	3	"	"	"	"	"	"	10	"	10	3,650	2 25	8,159	50
Maréchaux ferrants	2	2	70	70	140	140	"	"	210	"	210	76,650	2 21	169,596	50
Cavaliers de 1 ^{re} classe	24	24	"	"	"	"	"	"	70	"	70	25,550	2 25	56,976	50
Id. de 2 ^e —	60	60	120	120	240	240	"	"	560	"	560	151,400	1 05	157,970	"
Id. non montés	20	"	"	"	"	"	"	"	120	"	120	45,800	1 08	47,504	"
			50	50	60	60	"	"	90	"	90	32,850	1 56	51,246	"
			"	"	"	"	"	"	30	"	30	10,950	1 58	17,501	"
			20	20	40	40	"	"	60	"	60	21,000	" 86	18,854	"
			"	"	"	"	"	"	20	"	20	7,500	" 89	6,497	"
			240	240	480	480	"	"	720	"	720	262,800	" 86	226,008	"
			"	"	"	"	"	"	240	"	240	87,600	" 89	77,964	"
			690	690	1,380	1,380	"	"	2,070	"	2,070	755,550	" 85	627,106	50
			"	"	"	"	"	"	690	"	690	251,850	" 86	216,591	"
			200	"	400	"	"	"	600	"	"	219,000	" 83	181,770	"
			"	"	"	"	"	"	200	"	"	73,000	" 86	62,780	"
Escadrons du dépôt.															
Maréchaux de logis chefs	1	1	2	2	4	4	"	"	6	"	6	2,190	2 86	6,265	40
Premiers maréchaux des logis	1	1	"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	2 88	2,102	40
Maréchaux des logis fourriers	1	1	2	2	4	4	"	"	6	"	6	2,190	2 56	5,168	40
Maréchaux des logis	1	1	"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	2 58	1,757	40
Maréchaux des logis gardes-magasins	1	"	2	2	4	4	"	"	6	"	6	2,190	2 21	4,859	90
Maréchaux des logis armuriers	1	"	"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	2 25	1,627	90
Maitres tailleurs, bottiers et selliers	5	"	6	"	12	"	"	"	18	"	"	6,570	" 84	5,518	80
Brigadiers	2	2	"	"	"	"	"	"	6	"	"	2,190	" 84	1,859	60
Trompettes	1	1	4	4	8	8	"	"	12	"	12	4,580	1 05	4,599	"
Maréchaux ferrants	1	1	"	"	"	"	"	"	4	"	4	1,460	1 08	1,576	80
			2	2	4	4	"	"	6	"	6	2,190	1 56	5,416	40
			"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	1 58	1,155	40
			2	2	4	4	"	"	6	"	6	2,190	" 86	1,885	40
			"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	" 89	649	70
	15	8	1,440	1,230	2,880	2,460	1,440	1,230	5,760	1,250	3,690	2,102,400			
Soit par régiment.			720	615	720	615	720	615		4,920					

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE SOLDE :

Pour 52 brigadiers pionniers ou 11,680 journées à 15 c^t . . . fr. 1,752

Pour 256 cavaliers pionniers ou 95,440 journées à 10 c^t 9,544

11,096

Pour les sous-officiers, brigadiers et cavaliers à l'école d'équitation 2,690

13,786

TOTAL 2,136,918

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1895	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	81,054	15,378,250	15,392,366 51	
»	81,054	15,378,250	15,392,366 51	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRALES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1896.	votés pour l'exercice 1895.
		Report. fr. 3,643,153 .	15,202,766 .	15,374,700 .
		Musiques régimentaires.		
b.		Huit régiments à fr. 4,000 fr. 32,000 .		
		Harnachement, etc.		
c.	{	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,920 chevaux de troupe, soit 1,705,800 journées, à 12 centimes. fr. 215,496 .		
		Augmentation pour l'année bissextile. 600 .		
		216,096 .		
		Moyens de transport.		
d.		Moyens de transport aux troupes en marche. fr. 17,500 .	4,033,159 .	3,987,600 .
		Logement et nourriture.		
e.	{	Logement avec nourriture 38,000 journées, à fr. 1 25. fr. 47,500 .		
		— sans — 11,000 journées, à fr. 0 21. 2,310 .		
		49,810 .		
		Frais d'administration et d'instruction.		
f.	{	Huit régiments à 5 escadrons actifs et 1 dépôt, à . . . fr. 7,950 . . . fr. 63,800 .		
		Une école d'équitation 11,000 .		
		74,800 .		
		A REPORTER. fr.	10,325,025 .	10,362,300 .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1894.	l'exercice 1893.	
•	81,954 •	15,578,250 •	15,592,586 51	
48,559 •	•	3,990,400 •	4,011,353 87	
48,559 •	81,954 •	19,568,650 •	19,403,720 88	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1896.	votés pour l'exercice 1895.
			REPORT. fr.	10,525,925	10,362,500
		<i>Traitement et solde de l'artillerie.</i>			
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>			
		ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.			
		<i>Officiers.</i>			
		5	10	Colonels, à fr. 9,500 . . . fr.	47,500 .
		5	5	Lieutenants-colonels, à	7,100 . . . 35,500 .
		12	12	Majors, à	6,500 . . . 75,600 .
		9	9	Capitaines commandants, à	4,600 . . . 41,400 .
		5	5	— en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe, à	3,700 . . . 18,500 .
		1	1	— en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe, à	4,200 . . . 4,200 .
		1	1	Garde d'artillerie principal, à	4,600 . . . 4,600 .
		6	6	Gardes d'artillerie de 1 ^{re} classe, à	3,700 . . . 22,200 .
		5	5	— de 2 ^e — à	3,150 . . . 15,750 .
		12	12	— de 3 ^e — à	2,750 . . . 35,000 .
		11	11	— de 4 ^e — à	2,100 . . . 23,100 .
		79	28		521,550 .
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	1,608 75
				RESTE fr.	519,745 25
		<i>Sous-officiers et employés.</i>			
		56	56	Conducteurs de 1 ^{re} classe, à fr. 1,500 . . . fr.	84,100 .
		56	56	— de 2 ^e — à	1,500 . . . 72,800 .
		5	5	Maîtres artificiers, à	1,500 . . . 7,500 .
		1	1	Contrôleur principal, à	3,300 . . . 3,300 .
		5	5	— de 1 ^{re} classe, à	2,300 . . . 8,400 .
		3	3	— de 2 ^e — à	2,300 . . . 6,900 .
		4	4	Reviseurs, à	2,000 . . . 8,000 .
					191,000 .
		128	28		
		<i>Régiments et compagnies spéciales.</i>			
		555	504	Officiers de tous grades	2,141,501 18
		8,552	2,399	Sous-officiers, brigadiers et soldats	3,040,820 60
				Augmentation pour l'année bissextile	8,400 .
		9,105	2,903		
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	58,000 .
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers	1,500 .
				— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à al- louer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indem- nité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	19,500 .
				Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc	10,500 .
				Première mise accordée aux corps pour l'équipement des nouveaux enrôlés	105,748 .
				Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 8,900 journées à fr. 0 75	5,675 .
				Allocation pour les militaires qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	15,500 .
					5,915,097 03
		A DÉDUIRE :			
				Pour 67,400 journées de militaires, traités dans les hôpitaux militaires, à 84 centimes	56,616 .
				Pour vacances et petites permissions. { Officiers 25,000	172,325 30
				{ Troupes 147,325 30	
					228,041 30
					5,686,755 73
				A RAPPORTER fr.	5,086,755 73
					10,525,925
					10,362,500

ARTILLERIE.

Cette arme se compose :

- 1° D'un état-major particulier ;
- 2° De 4 régim^{ts} de campagne les 1^{er} et 3^e régim^{ts} chacun de 3 batteries montées, de 1 batterie montée de réserve, de 1 batterie destinée à atteler 2 colonnes de munitions et d'un dépôt ; les 2^e et 4^e — — — — — à cheval, 7 batt. montées et 2 batt. montées de réserve, de 1 batt. montée destinée à atteler 3 colonnes de munitions et d'un dépôt ; formés, savoir :
- 3° De 4 régiments de forteresse formés, savoir : les 5^e, 6^e et 7^e régiments chacun de 14 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt ; le 8^e régiment de 16 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt ;
- 4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artificiers ;
- 5° D'un régiment du train formé d'un état-major et de 8 compagnies : 4 compagnies pour les services divisionnaires, 2 compagnies pour les services des corps d'armée, 1 compagnie pour les services du grand quartier général de l'armée de campagne, 1 compagnie de dépôt.

OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE ou COMPAGNIE.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.												Totaux.		Traitement annuel.	MONTANT.	MONTANT par catégorie.	Observations.				
	Hommes.	Chevaux.	Les 1 ^{er} et 3 ^e régiments de campagne.		2 ^e et 4 ^e régiments de campagne.		5 ^e , 6 ^e et 7 ^e régiments de forteresse.		8 ^e régiment de forteresse.		Quatre compagnies spéciales.		LE TRAIN.		HOMMES.	CHEVAUX à ration forte.								
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.										
États-majors des régiments.																								
Colonels	2	4	2	4	2	4	5	6	1	2	2	2	2	2	2	2	8	16	9,500	76,000				
Lieutenants-colonels	2	4	2	4	2	4	5	6	1	2	2	2	2	2	2	2	8	16	7,100	56,800				
Majors	8	16	6	12	6	12	9	9	4	4	2	2	2	2	2	2	27	41	6,500	170,100				
Capitaines commandants adjudants-majors	2	4	2	4	2	4	3	3	1	1	2	2	2	2	2	2	8	12	5,100	40,800				
Capitaines en second adjudants-majors	2	4	2	4	2	4	3	3	1	1	2	2	2	2	2	2	8	12	4,200	33,600				
Capitaines en second adjoints aux majors	6	6	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	14	14	4,200	58,800				
Capitaines en premier quartiers-maitres	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	2	2	8	8	4,000	32,000				
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	2	2	8	8	2,250	18,000				
Capitaines en 1 ^{er} ou en 2 ^d administ. d'habillem ^t	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	2	2	8	8	5,450	27,600				
Médecins de régim ^t de 1 ^{re} classe	2	2	2	2	2	2	3	3	1	1	2	2	2	2	2	2	4	4	6,500	12,600				
— de 2 ^e —	2	2	2	2	2	2	3	3	1	1	2	2	2	2	2	2	4	4	5,100	20,400				
— de 3 ^e —	2	2	2	2	2	2	3	3	1	1	2	2	2	2	2	2	4	4	4,650	9,500				
Vétérinaire principal	2	2	2	2	2	2	3	3	1	1	2	2	2	2	2	2	7	7	4,200	29,400				
— de 1 ^{re} cl., de rég. de 1 ^{re} ou de 2 ^e cl.	2	2	2	2	2	2	3	3	1	1	2	2	2	2	2	2	1	1	3,250	5,250				
— de 2 ^e —	2	2	2	2	2	2	3	3	1	1	2	2	2	2	2	2	1	1	5,500	5,500				
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																								
4 batteries à cheval.																								
Capitaines commandants	1	2	4	8	4	8	6	6	2	2	2	2	2	2	2	2	4	8	5,100	20,400				
Lieutenants	3	6	12	24	6	12	9	9	4	4	4	4	4	4	4	4	12	24	3,100	37,200				
Sous-lieutenants	4	8	8	16	8	16	12	12	5	5	5	5	5	5	5	5	12	24	3,100	37,200				
30 batteries montées.																								
Capitaines commandants	1	2	16	32	14	28	14	28	1	2	2	2	2	2	2	2	50	60	5,100	155,000				
Lieutenants	3	6	48	96	42	84	42	84	1	2	2	2	2	2	2	2	90	180	5,100	279,000				
Sous-lieutenants	4	8	4	8	4	8	6	12	1	2	2	2	2	2	2	2	6	6	5,100	30,600				
6 batteries montées de réserve.																								
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	4	8	1	2	2	2	2	2	2	2	6	12	5,100	30,600				
Lieutenants	1	2	2	4	4	8	4	8	1	2	2	2	2	2	2	2	6	12	5,250	19,500				
Sous-lieutenants	1	2	2	4	4	8	4	8	1	2	2	2	2	2	2	2	6	12	2,950	17,700				
2 batteries destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.																								
Capitaines en second	3	6	6	6	6	6	6	6	2	2	2	2	2	2	2	2	6	6	4,200	25,200				
Lieutenants	2	4	4	4	4	4	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	3,250	15,000				
2 batteries destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.																								
Capitaines en second	3	6	6	6	6	6	6	6	2	2	2	2	2	2	2	2	6	6	4,200	25,200				
Lieutenants	2	4	4	4	4	4	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	3,250	15,000				
Sous-lieutenants	1	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2,950	5,900				
4 batteries de dépôt.																								
Capitaines commandants	1	2	2	4	2	4	2	4	1	2	2	2	2	2	2	2	4	8	5,100	20,400				
Lieutenants	1	2	2	4	2	4	2	4	1	2	2	2	2	2	2	2	4	4	3,250	15,000				
RÉGIMENTS DE FORTERESSE.																								
50 batteries de siège.																								
Capitaines commandants	1	2	42	84	42	84	42	84	16	32	16	32	16	32	16	32	58	116	4,600	266,800				
Lieutenants	1	2	42	84	42	84	42	84	16	32	16	32	16	32	16	32	58	116	2,875	166,750				
Sous-lieutenants	1	2	42	84	42	84	42	84	16	32	16	32	16	32	16	32	58	116	2,475	145,550				
8 batteries de réserve.																								
Capitaines commandants	1	2	6	12	6	12	6	12	2	4	2	4	2	4	2	4	8	16	4,600	36,800				
Lieutenants	1	2	6	12	6	12	6	12	2	4	2	4	2	4	2	4	8	16	2,875	25,000				
4 batteries de dépôt.																								
Capitaines commandants	1	2	3	6	3	6	3	6	1	2	1	2	1	2	1	2	4	8	4,600	18,400				
Lieutenants	1	2	3	6	3	6	3	6	1	2	1	2	1	2	1	2	4	8	2,875	11,500				
COMPAGNIES SPÉCIALES.																								
1 compagnie de pontonniers.																								
Capitaine commandant	1	1	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5,100	5,100				
Lieutenants	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3,250	6,500				
Sous-lieutenants	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2,950	5,900				
3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.																								
Capitaine commandant	1	2	3	6	3	6	3	6	1	2	1	2	1	2	1	2	3	6	4,600	13,800				
Lieutenants	1	2	3	6	3	6	3	6	1	2	1	2	1	2	1	2	3	6	2,875	8,625				
Sous-lieutenants	2	4	4	8	4	8	4	8	1	2	1	2	1	2	1	2	6	12	2,475	14,850				
RÉGIMENT DU TRAIN.																								
État-major du régiment.																								
Lieutenants-colonels	1	2	2	4	2	4	2	4	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	7,100	7,100				
Major	2	4	2	4	2	4	2	4	1	2	1	2	1	2	1	2	4	4	6,500	12,600				
Capitaine en second adjudant-major	1	2	2	4	2	4	2	4	1	2	1	2	1	2	1	2	2	2	4,200	4,200				
Capitaine en premier quartier-maitre	1	2	2	4	2	4	2	4	1	2	1	2	1	2	1	2	2	2	4,000	4,000				
— administ. d'habillem ^t de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e cl.	1	2	2	4	2	4	2	4	1	2	1	2	1	2	1	2	2	2	5,450	5,450				
Médecin de régiment de 3 ^e classe	1	2	2	4	2	4	2	4	1	2	1	2	1	2	1	2	1	1	4,650	4,650				
Vétérinaire de 2 ^e classe	1	2	2	4	2	4	2	4	1	2	1	2	1	2	1	2	1	1	3,250	3,250				
7 compagnies.																								
Capitaines commandants	1	2	4	8	4	8	4	8	1	2	1	2	1	2	1	2	4	8	5,100	20,400				
— en second	1	2	4	8	4	8	4	8	1	2	1	2	1	2	1	2	4	8	4,200	12,600				
Lieutenants	1	2	7	14	7	14	7	14	3	6	3	6	3	6	3	6	7	7	3,250	22,750				
Sous-lieutenants	1	2	7	14	7	14	7	14	3	6	3	6	3	6	3	6	7	7	2,950	20,650				
1 compagnie de dépôt.																								
Capitaines commandants	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	5,100	5,100				
— en second	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	4,200	4,200				
Lieutenants	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	3,250	3,250				
Sous-lieutenants	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	2,950	2,950				
TOTAUX.																								
	4	4	120	198	156	222	180	27	67	10	17	5	53	42	555(a)	504								
Soit par régiment.																								
	60	99	68	111	60	9	67	10																
À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT :																								
Pour ancienneté																								

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS.								TOTAUX.			NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.
	BATTERIE.			Les 1 ^{er} et 3 ^e RÉGIMENTS de campagne.				Les 2 ^e et 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.				Les 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e RÉGIMENTS de forteresse.							
	Chevaux			Chevaux				Chevaux				Chevaux							
	Hommes.	de selle.	de trait.	Hommes.	de selle.	de trait.	Hommes.	de selle.	de trait.	Hommes.	de selle.	de trait.	Hommes.	de selle.					
États-majors des régiments.																			
Adjoints sous-officiers	"	"	"	4	4	"	4	4	"	6	2	16	8	"	5,840	5 25	18,980	"	
Maréchaux des logis chefs moniteurs généraux.	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	1	4	"	"	1,460	2 86	4,175	60	
— secrétaires	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	1	4	"	"	1,460	2 50	5,650	"	
Trompettes-majors.	"	"	"	2	2	"	2	2	"	5	1	8	4	"	1,460	2 58	6,940	60	
— brigadiers	"	"	"	2	2	"	2	2	"	5	1	8	4	"	2,920	1 76	5,159	20	
Maréchaux des logis	"	"	"	2	"	"	2	"	"	6	2	4	"	"	1,460	2 21	5,226	60	
												8			2,920	1 98	5,781	60	
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																			
4 batteries à cheval.																			
Adjoints de batterie	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	2 96	4,321	60	
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	2 86	4,175	60	
— fourriers	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	2 21	5,226	60	
Maréchaux des logis	6	6	"	"	"	"	24	24	"	"	"	24	24	"	8,760	2 21	19,559	60	
Brigadiers	6	6	"	"	"	"	24	24	"	"	"	24	24	"	8,760	1 05	9,198	"	
Trompettes	2	2	"	"	"	"	8	8	"	"	"	8	8	"	2,920	1 56	4,555	20	
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers.	4	"	"	"	"	"	16	"	"	"	"	16	"	"	5,840	0 95	5,431	20	
Maréchaux ferrants	2	"	"	"	"	"	8	"	"	"	"	8	"	"	2,920	0 85	2,425	60	
Canonniers { de 1 ^{re} classe	15	42	40	"	"	"	60	168	160	"	"	60	168	160	21,900	0 88	19,272	"	
de 2 ^e classe	76	"	"	"	"	"	304	"	"	"	"	304	"	"	110,960	0 85	92,096	80	
	114	59	40																
30 batteries montées.																			
Adjoints de batterie	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	"	30	30	"	10,950	2 96	52,412	"	
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	"	30	30	"	10,950	2 86	31,517	"	
— fourriers	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	"	30	30	"	10,950	2 21	24,199	50	
Maréchaux des logis	6	6	"	96	96	"	84	84	"	"	"	180	180	"	65,700	2 21	145,197	"	
Brigadiers { à cheval	2	2	"	52	52	"	28	28	"	"	"	60	60	"	21,900	1 05	22,995	"	
à pied	4	"	"	64	"	"	56	"	"	"	"	120	"	"	45,800	0 98	42,924	"	
Trompettes	2	2	"	52	52	"	28	28	"	"	"	60	60	"	21,900	1 56	34,164	"	
Selliers, forgerons, ajusteurs et charpentiers.	4	2	"	64	"	"	56	"	"	"	"	120	"	"	45,800	0 87	38,106	"	
Maréchaux ferrants	1	"	"	16	"	"	14	"	"	"	"	30	"	"	10,950	0 85	9,088	50	
Canonniers { de 1 ^{re} classe	7	"	"	112	"	"	98	"	"	"	"	210	"	"	70,650	0 78	59,787	"	
de 2 ^e classe	53	"	"	528	"	"	462	"	"	"	"	900	"	"	561,550	0 66	258,491	"	
Conducteurs { de 1 ^{re} classe	6	"	40	96	"	"	84	"	"	"	"	180	"	"	65,700	0 88	57,816	"	
de 2 ^e classe	24	"	"	384	"	640	556	"	560	"	"	720	"	1,200	262,800	0 85	218,124	"	
	92	13	40																
6 batteries montées de réserve.																			
Adjoints de batterie	1	1	"	2	2	"	4	4	"	"	"	6	6	"	2,190	2 96	6,482	40	
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	2	2	"	4	4	"	"	"	6	6	"	2,190	2 86	6,263	40	
— fourriers	1	1	"	8	8	"	16	16	"	"	"	24	24	"	8,760	2 21	19,559	60	
Maréchaux des logis	4	4	"	4	4	"	8	8	"	"	"	12	12	"	4,580	1 05	4,599	"	
Brigadiers { à cheval	2	2	"	8	8	"	16	16	"	"	"	24	24	"	8,760	0 98	8,584	80	
à pied	4	"	"	16	"	"	14	"	"	"	"	30	"	"	10,950	0 85	9,088	50	
Trompettes	1	1	"	4	4	"	4	4	"	"	"	6	6	"	2,190	1 56	3,416	40	
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers.	4	"	"	10	"	"	8	"	"	"	"	24	"	"	8,760	0 87	7,621	20	
Maréchaux ferrants	1	"	"	4	"	"	4	"	"	"	"	6	"	"	2,190	0 85	1,817	70	
	18	9	0																
2 batteries																			
destinées à atteler chacune 2 col. de munitions																			
Adjoints de batterie	1	1	"	2	2	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	2 96	2,160	80	
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	2	2	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	2 86	2,087	80	
— fourriers	1	1	"	6	6	"	6	6	"	"	"	6	6	"	2,190	2 21	4,859	90	
Maréchaux des logis	3	3	"	4	4	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	1 05	1,555	"	
Brigadiers à cheval	2	2	"	2	2	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	0 98	715	40	
Brigadiers à pied	1	"	"	2	2	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	1 56	1,158	80	
Trompettes	1	1	"	2	2	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	1 56	1,158	80	
Selliers, forgerons, ajusteurs, charpentiers	4	"	"	8	"	"	8	"	"	"	"	8	"	"	2,920	0 87	2,540	40	
Maréchaux ferrants	1	"	"	2	"	"	2	"	"	"	"	2	"	"	750	0 85	605	90	
	14	8	0																
2 batteries																			
destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.																			
Adjoints de batterie	1	1	"	"	"	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	2 96	2,160	80	
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	"	"	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	2 86	2,087	80	
— fourriers	1	1	"	"	"	"	6	6	"	"	"	6	6	"	2,190	2 21	4,859	90	
Maréchaux des logis	3	3	"	"	"	"	4	4	"	"	"	4	4	"	1,460	1 05	1,555	"	
Brigadiers à cheval	2	2	"	"	"	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	0 98	715	40	
Brigadiers à pied	1	"	"	"	"	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	1 56	1,158	80	
Trompettes	1	1	"	"	"	"	8	8	"	"	"	8	8	"	2,920	0 87	2,540	40	
Selliers, forgerons, ajusteurs, charpentiers.	4	"	"	"	"	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	0 85	605	90	
Maréchaux ferrants	1	"	"	"	"	"	2	2	"	"	"	2	2	"	750	0 85	605	90	
	14	8	0																
4 batteries de dépôt.																			
Maréchaux des logis chefs artificiers	1	"	"	2	"	"	2	"	"	"	"	4	"	"	1,460	2 86	4,175	60	
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	2	2	"	2	2	"	"	"	4	4	"	1,460	2 86	4,175	60	
— fourriers	1	1	"	2	2	"	2	2	"	"	"	4	4	"	1,460	2 21	3,226	60	
Maréchaux des logis gardes-magasins	1	"	"	2	"	"	2	"	"	"	"	4	"	"	1,460	1 98	2,890	80	
Maréchaux des logis	2	2	"	4	4	"	4	4	"	"	"	8	8	"	2,920	2 21	6,455	20	
Maréchaux des logis armuriers	1	"	"	2	"	"	2	"	"	"	"	4	"	"	1,460	1 98	2,890	80	
Maîtres selliers, tailleurs et bottiers.	3	"	"	6	"	"	6	"	"	"	"	12	"	"	4,580	0 84	5,679	20	
Brigadiers à pied	2	"	"	4	"	"	4	"	"	"	"	8	"	"	2,920	0 98	2,861	60	
Trompettes	1	1	"	2	2	"	2	2	"	"	"	4	4	"	1,460	1 56	2,277	60	
Ouvriers selliers.	3	"	"	6	"	"	6	"	"	"	"	12	"	"	4,580	0 87	5,810	60	
	16	5	0																
RÉGIMENTS DE FORTERESSE.																			
58 batteries de forteresse.																			
Adjoints de batterie	1	"	"	"	"	"	"	"	"	42	16	58	"	"	21,170	2 60	55,042	"	
Maréchaux des logis chefs	1	"	"	"	"	"	"	"	"	42	16	58	"	"	21,170	2 50	52,925	"	
— fourriers	1	"	"	"	"	"	"	"	"	42	16	58	"	"	21,170	1 98	41,916	60	
Maréchaux des logis (1)	5	"	"	"	"	"	"	"	"	211	80	291	"	"	106,215	1 98	210,305	70	
Brigadiers	7	"	"	"	"	"	"	"	"	294	112	406	"	"	148,190	0 98	145,226	20	

TROUPES (SUITE).

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.											TOTALS.			NOMBRE de Journées.	SOLDE par jour-nallère.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.
	de chaque BATTERIE OU COMPAGNIE.			Les 1 ^{er} et 3 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 2 ^e et 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e RÉGIMENTS de forteresse.	Le 8 ^e RÉGIMENT de forteresse.	RÉGIMENT DU TRAIN.		COMPAGNIES spéciales.	Chevaux.							
	Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux				Hommes.	Chevaux.		Hommes.	Chevaux						
		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.	de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.					
REPORT.				1,582	260	640	1,890	488	720	2,959	1,122				7,553	748	1,360	2,756,845			2,672,201 50	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																						
1 compagnie de pontonniers.																						
Adjudant de batterie	1														1	1		365	3 21	1,171 65		
Maréchal des logis chef	1														1	1		365	2 74	1,000 10		
— — constructeur	1														1	1		365	2 74	1,000 10		
— — fourrier	1														1	1		365	2 19	799 55		
Maréchaux des logis	10														10	10		3,650	2 19	7,995 50		
Brigadiers	10														10	10		3,650	1 15	4,197 50		
Trompettes	2														2	2		750	1 44	1,051 20		
Maîtres-ouvriers	20														20	20		7,500	1 05	7,665 "		
Pontonniers de 1 ^{re} classe	20														20	20		7,500	" 88	6,424 "		
— de 2 ^e —	72														72	72		26,280	" 78	20,498 40		
	158																				51,800 80	
1 compagnie d'ouvriers.																						
Adjudant de batterie	1														1	1		365	3 21	1,171 65		
Maréchal des logis chef	1														1	1		365	3 11	1,135 15		
— — fourrier	2														2	2		750	2 44	1,781 20		
Maréchaux des logis	13														13	13		4,745	2 44	11,577 80		
Brigadiers	12														12	12		4,580	1 08	4,750 40		
Trompettes	2														2	2		750	1 44	1,051 20		
Ouvriers de 1 ^{re} classe	50														50	50		18,250	" 98	17,885 "		
de 2 ^e —	95														95	95		53,945	" 78	26,477 10		
	174																				65,809 50	
1 compagnie d'armuriers.																						
Maréchal des logis chef	1														1	1		365	2 50	912 50		
— — fourrier	1														1	1		365	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8														8	8		2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10														10	10		3,650	" 98	3,577 "		
Trompettes	2														2	2		750	1 44	1,051 20		
Canonniers armuriers de 1 ^{re} classe	12														12	12		4,580	" 78	3,416 40		
de 2 ^e —	96														96	96		35,040	" 66	23,126 40		
	150																				38,587 80	
1 compagnie d'artilleurs.																						
Maréchal des logis chef	1														1	1		365	2 50	912 50		
— — fourrier	1														1	1		365	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8														8	8		2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10														10	10		3,650	" 98	3,577 "		
Trompettes	2														2	2		750	1 44	1,051 20		
Canonniers artificiers de 1 ^{re} classe	20														20	20		7,500	" 78	5,694 "		
de 2 ^e —	60														60	60		21,900	" 66	14,454 "		
	102																				52,193 .	
RÉGIMENT DU TRAIN.																						
État-major.																						
Adjudant sous-officier															2			750	5 25	2,572 50		
Brigadier-trompette															1			365	1 76	642 40		
Maréchal des logis chef secrétaire															1			365	2 84	1,056 60		
Compagnies.																						
Maréchaux des logis chefs	1														7			2,555	2 84	7,256 20		
Premiers maréchaux des logis	1														7			2,555	2 54	5,978 70		
Maréchaux des logis fourriers	1	(4)8													7			2,555	2 19	5,595 45		
Maréchaux des logis	4														28			10,220	2 19	22,381 80		
Brigadiers	5														35	58		12,775	1 05	13,415 75		
Trompettes	2														14			5,110	1 54	7,869 40		
Maréchaux ferrants	1														7			2,555	" 83	2,120 65		
Selliers	1														7			2,555	" 87	2,222 85		
Conducteurs de 1 ^{re} classe (1)	8		(2)												56	227		20,440	" 88	17,987 20		
de 2 ^e — (2)	36		32												256			95,440	" 85	77,555 20		
	(3)60	8	(5)52																		166,452 70	
2 compagnie de dépôt.																						
Maréchal de logis chef	1														1			365	2 84	1,056 60		
Premier maréchal des logis	1														1			365	2 54	854 10		
Maréchal des logis fourrier	1														1			365	2 19	799 55		
— — garde-magasin	1														1			365	1 98	722 70		
— — armurier	1														1			365	1 98	722 70		
Maîtres sellier, tailleur et bottier	3	6													3	6		1,095	" 84	919 80		
Maréchaux des logis	4														4			1,460	2 19	3,197 40		
Brigadiers	5														5			1,825	1 05	1,916 25		
Trompettes	2														2			750	1 54	1,124 20		
Maréchaux ferrants	2														2			750	" 85	605 90		
Selliers, charrons, forgerons	6														6			2,190	" 87	1,905 50		
	27	6		1,582	260	640	1,890	488	720	2,959	1,122	455	64	227	544	8,552	812	1,587	3,121,480		15,804 50	
Soit par régiment.				791	129	320	945	244	560	986	1,122	455	64	227							3,040,829 60	

(1) 1^{re} 2^e et 4^e classes. — 3^e 4^e 9; 5^e 6^e 7; 6^e 8; 7^e 8.
 (2) Idem 3^e 4^e 42; 5^e 6^e 32; 6^e 37; 7^e 37.
 (3) Idem 3^e 67; 5^e 65; 6^e 61; 7^e 61.
 (4) Idem 3^e 9; 5^e 7; 6^e 8; 7^e 10.
 (5) Idem 3^e 38; 5^e 24; 6^e 30; 7^e 39.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
45,550 °	81,954 °	19,568,650 °	19,405,720 38	
45,550 °	81,954 °	19,568,650 °	19,405,720 38	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES. LIGNES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
		demandés pour l'exercice 1896.	votés pour l'exercice 1895.
	REPORT fr. 5,686,755 75	19,525,925	19,562,500
	Indemnité de fourrages.		
b.	Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 28 chevaux \times 365 = 10,220 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30. fr. 15,286 » Augmentation pour l'année bissextile 40 » 15,326 »		
	Harnachement.		
e.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,399 chevaux de troupe, soit pour 870,890 journées à 12 centimes fr. 105,076 20 Augmentation pour l'année bissextile 300 » 105,376 20		
	Moyens de transport.		
d.	Moyens de transport aux troupes en marche 24,700 »	5,950,944 95	5,825,738 »
	Logement et nourriture.		
e.	Logement avec nourriture 15,500 journées, à fr. 1 25. . fr. 19,375 » — sans — 7,200 journées, à fr. 0 21. . . . 1,512 » 20,887 »		
	Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
f.	Inspecteur général. fr. 4,000 » Quatre directeurs dans les directions d'artillerie (1 ^{er} 500 fr. 2 ^e 900 fr. 3 ^e et 4 ^e 700 fr.) 2,800 » Inspecteur des armes de guerre. 500 » Directeur de la fonderie de canons 500 » Quatre régiments d'artillerie de campagne à fr. 9,500. 38,000 » 5 ^e , 6 ^e , et 7 ^e régiments d'artillerie de forteresse à fr. 10,800. 32,400 » 8 ^e régiment de forteresse. 11,200 » Régiment du train et compagnies spéciales 9,800 » Une école de tir 700 » 99,900 »		
	A REPORTER. fr. 25,276,869 95	25,276,869 95	25,188,038 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION	DIMINUTION.	totale pour l'exercice 1894.	de l'exercice 1895.	
45,559	81,974	10,568,850	10,405,720 58	
125,206 95		5,816,858	5,795,448 94	
170,765 95	81,954	25,185,488	25,100,169 52	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1896.	voies pour l'exercice 1895.
			REPORT. fr.	25,276,860 93	25,188,038 »
			Traitement et solde du génie.		
			Traitement, solde et accessoires.		
			ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
			Officiers.		
		4 8	Colonels, à	9,500 . . . fr.	38,000 »
		7 7	Lieutenants-colonels, à	7,100	49,700 »
		7 7	Majors, à	0,300	44,100 »
		17 } "	Capitaines en 1 ^{re} , à	4,600	78,200 »
		6 } "	— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe, à	5,700	22,200 »
		11 } "	Lieutenants, à	2,875	31,625 »
		52 22			265,825 »
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments		1,319 12
			RESTE.	262,505 88	
			Gardes.		
		8 »	Gardes principaux de 1 ^{re} classe, à 3,200.	25,900 »	141,125 »
		8 »	— — de 2 ^e — à 2,800.	22,400 »	
		15 »	— de 1 ^{re} classe, à 2,525	32,825 »	
		16 »	— de 2 ^e — à 2,100.	31,500 »	
		00 »	— de 3 ^e — à 1,800.	28,800 »	
			Commis.		
		9 »	Commis principaux de 1 ^{re} classe, à 2,525.	22,725 »	80,625 »
		9 »	— — de 2 ^e — à 2,225.	20,025 »	
		9 »	— de 1 ^{re} classe, à 1,925.	17,525 »	
		9 »	— de 2 ^e — à 1,625.	14,625 »	
		9 »	— de 3 ^e — à 1,525.	11,925 »	
		45 »			
			Employés.		
		6 »	Éclusiers, à 1,525.	7,950 »	16,850 »
		8 »	Portiers, à 400.	3,200 »	
		1 »	Chef mécanicien 2,600.	2,600 »	
		1 »	Garde forestier 2,100.	2,100 »	
		1 »	Garde particulier 1,000.	1,000 »	
		17 »			
			Régiment et compagnies spéciales.		
		99 17	Officiers de tous grades	365,237 19	
		1705 »	Sous-officiers et soldats.	553,515 40	
		1802 17	Augmentation pour l'année bissextile	1,500 »	
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	6,000 »	
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	400 »	
			Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe.	1,500 »	
			Indemnité de 5 centimes aux troupes campées. etc.	1,500 »	
			Première mise accordée aux corps pour l'équipement de nouveaux enrôlés	21,204 »	
			Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1.000 journées à 84 centimes.	840 »	
			Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	500 »	
				1,457,102 47	
			A DÉDUIRE :		
			Pour 12,200 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 78 centimes	9,516 »	
			Pour vacances et petites permissions	50,765 87	
				49,279 87	
			RESTE.	1,407,822 00	
			A REPORTER fr.	1,407,822 00	25,276,860 93
					25,188,038 »

(352 A)

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 3 bataillons actifs à 4 compagnies de sapeurs-mineurs; d'un bataillon de réserve à 4 compagnies et d'un dépôt;

3° De 5 compagnies spéciales, savoir :

- 1 compagnie de télégraphistes de campagne;
- 1 — — — — — de place et d'artificiers;
- 1 — — — — — de pontonniers de place;
- 1 — — — — — de chemin de fer;
- 1 — — — — — d'ouvriers.

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		SOIT POUR :				TOTAUX.		TRAITEMENT annuel.	MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	le régiment.		les 5 compagnies spéciales.		Hommes.	Chevaux.		par GRADE.	par CATÉGORIE.
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.					
<i>État-major du régiment.</i>											
Colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	8,500	»	9,500
Lieutenant-colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	7,100	»	7,100
Majors	3	6	3	6	»	»	3	6	6,300	»	18,900
Capitaine commandant adjudant-major	1	1	1	1	»	»	1	1	5,100	»	5,100
Capitaines en 2 ^d adjudants-majors de bataillon	4	»	4	»	»	»	4	»	3,700	»	14,800
Médecin de régiment, de 1 ^{re} classe	1	»	1	»	»	»	1	»	6,300	»	6,300
— de bataillon de 1 ^{re} —	1	»	1	»	»	»	1	»	4,200	»	4,200
	12	11									85,900
<i>12 Compagnies de sapeurs-mineurs.</i>											
Capitaines commandants	1	»	12	»	»	»	12	»	4,600	»	55,200
— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	»	12	»	»	»	12	»	3,700	»	44,400
Lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,875	»	34,500
Sous-lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,475	»	29,700
	4	»									163,800
<i>4 Compagnies de réserve.</i>											
Capitaines commandants	1	»	2	»	»	»	2	»	4,600	»	9,200
Capitaines en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe	1	»	2	»	»	»	2	»	3,700	»	7,400
Lieutenants	1	»	4	»	»	»	4	»	2,875	»	11,500
Sous-lieutenants	1	»	4	»	»	»	4	»	2,475	»	9,900
	3	»									38,000
<i>Dépôt.</i>											
Major	1	1	1	1	»	»	1	1	6,300	»	6,300
Capitaine en second officier d'armement	1	»	1	»	»	»	1	»	3,700	»	3,700
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	1	»	»	»	1	»	4,000	»	4,000
Lieutenant ou sous-lieutenant payeur	1	»	1	»	»	»	1	»	2,250	»	2,250
Capitaine administrateur d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	1	»	1	»	»	»	1	»	3,450	»	3,450
Capitaine en premier	1	»	1	»	»	»	1	»	4,600	»	4,600
Lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,475	»	2,475
	8	1									29,650
<i>1 Compagnie de télégraphistes de campagne.</i>											
Capitaine commandant	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	»	»	1	1	1	1	4,200	»	4,200
Lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	3,250	»	3,250
Sous-lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	2,950	»	2,950
	4	4									15,500
<i>1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.</i>											
Capitaine commandant	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	»	»	1	1	1	1	3,700	»	3,700
Lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	2,475	»	2,475
	4	4									14,150
<i>1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.</i>											
Capitaine commandant	1	»	»	»	2	»	2	»	4,600	»	9,200
— en second de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	1	»	»	»	2	»	2	»	3,700	»	7,400
Lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,875	»	5,750
Sous-lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,475	»	4,950
	4	»									27,300
<i>1 Compagnie d'ouvriers.</i>											
Capitaine commandant	1	»	»	»	1	»	1	»	4,600	»	4,600
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	»	2,475
	3	»									9,950
TOTAUX			80	12	19	8	109	17			364,250

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

(1) Officiers de l'arme 94
 Comptables 8 } 99
 Médecins 2

Pour ancienneté de grade. Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier

812 50

TOTAL

365,062 50

A déduire 1/2 % pour médicaments

1,825 31

RESTE fr

363,237 19

(352 B)

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :			NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT	
		le régiment.	les 5 compagnies spéciales.	le total.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
<i>État-major du régiment.</i>								
Adjudants sous-officiers	4	4	»	4	1,460	3 25	4,745 »	
Sergent-major secrétaire	1	1	»	1	365	2 30	912 50	
Sergent-major moniteur général	1	1	»	1	365	2 30	912 50	
Premiers sergents	3	3	»	3	1,095	2 30	2,518 50	
Sergent-clairon	1	1	»	1	365	2 44	890 60	
Caporaux-clairons	4	4	»	4	1,460	1 20	1,752 »	
	14							11,751 10
<i>12 Compagnies de sapeurs mineurs.</i>								
Sergents-majors	1	12	5	17	6,205	2 50	15,512 50	
Premiers sergents	1	12	5	17	6,205	2 30	14,271 70	
Sergents-fourriers	1	12	5	17	6,205	2 15	13,540 50	
Sergents	5	60	26	86	31,390	2 15	67,488 50	
Caporaux	10	120	50	170	62,050	» 98	60,809 »	
Clairons	3	36	15	51	18,615	» 87	16,195 05	
Soldats de 1 ^{re} classe	24	288	145	433	158,045	» 78	123,275 10	
Id. de 2 ^e classe	47	564	288	852	310,980	» 66	205,246 80	
	92							516,139 40
<i>4 Compagnies de réserve.</i>								
Sergents-majors	1	4	»	4	1,460	2 50	3,650 »	
Premiers sergents	1	4	»	4	1,460	2 30	3,358 »	
Sergents	1	4	»	4	1,460	2 15	3,159 »	
Caporaux	3	12	»	12	4,380	» 98	4,292 40	
Clairons	0 ou 1	2	»	2	750	» 87	635 10	
	6 ou 7							13,074 50
<i>Dépt.</i>								
Sergent garde-magasin	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergent armurier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Maîtres tailleur et cordonnier	2	2	»	2	750	» 34	613 20	
Sergent-major	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Premier sergent	1	1	»	1	365	2 30	859 50	
Sergent-fourrier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergents	5	5	»	5	1,095	2 15	2,354 25	
Caporaux	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60	
Clairons	2	2	»	2	750	» 87	635 10	
	20							10,570 40
TOTAUX	1,164	139	1,703	621,395			Total	855,515 40

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFERENCES		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	votés pour l'exercice 1894.	de l'exercice 1895.	
170,765 93	81,954 *	25,185,488 *	25,109,169 52	
170,765 93	81,054 *	25,185,488 *	25,109,169 52	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

3 ^m DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1896.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1895.
		REPORT fr. 1,407,822 60	25,276,869 03	25,188,038 .
		Indemnité de fourrages.		
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 59 chevaux × 305 = 14,235 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30 fr. 18,505 50		
		Augmentation pour l'année bissextile 50 .		
		18,555 50		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche. 6,300 .		
			1,487,773 10	1,451,750 .
		Logement et nourriture.		
	d.	Logement avec nourriture, 2,300 journées à fr. 1 25 2,875 .		
		Logement sans nourriture, 2,000 — 0 21 420 .		
		3,295 .		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
	e.	Inspecteur général. 4,000 .		
		4 directeurs dans les divisions territoriales 6,000 .		
		Commandants du génie dans les places 24,850 .		
		Le régiment et les compagnies spéciales 16,950 .		
		51,800 .		
		A REPORTER. . . . fr. 26,764,643 03	26,764,643 03	26,610,788 .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
170,765 95	81,934 •	25,185,488 •	25,199,169 52	
56,025 10	•	1,432,200 •	1,426,241 85	
226,789 05	81,934 •	26,617,688 •	26,625,411 17	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développemens.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1896.	votés pour l'exercice 1895.
		REPORT. fr.	26,764,645 03	26,619,788 .
		<i>Traitement et solde du bataillon d'administration.</i>		
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
	EFFECTIF.			
	80	Officiers de tous grades. fr.	195,144 38	
	37	Commis aux écritures.	51,750 .	
	957	Sous-officiers et soldats	350,969 40	
	1,054	Augmentation pour l'année bissextile.	1,000 .	
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire.	24,522 05	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	2,000 .	
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers détachés aux manœuvres ou campés à Beverloo, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	1,400 .	
a.		Indemnité de 5 centimes aux troupes campées	400 .	
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement des nouveaux enrôlés	5,300 .	
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,550 journées à 50 centimes	675 .	
		Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	1,300 .	
			632,400 85	
		A DÉDUIRE :		
		Pour 4,800 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 14	5,472 .	
		Pour vacances et petites permissions	7,884 86	
			13,356 86	
		Reste. fr.	619,105 97	
b.		47 sœurs hospitalières, à 900 francs	42,300 .	669,505 97
c.		Frais d'administration	6,500 .	687,900 .
d.		Moyens de transport aux troupes en marche	900 .	
e.		Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25.	500 .	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.	27,435,947 .	27,507,688 .

Récapitulation de l'effectif.

ART. 6. — États-majors	HOMMES.			CHEVAUX		
	Personnel militaire.		Personnel civil.	d'officiers.	de troupe	
	Officiers.	Troupe.			de trait.	de selle.
7. — Id. Id. des provinces et des places	39	"	"	10	"	"
8. — Intendance	44	"	"	18	"	"
9. — Service de santé et des hôpitaux	74	"	"	5	"	"
12. — Infanterie	1,921	27,953	"	254	"	"
13. — Cavalerie	568	5,760	"	648	"	4,920
14. — Artillerie. État-major	72	117	11	28	"	"
Id. Régiments et compagnies spéciales.	555	8,552	"	504	1,587	812
15. — Génie. État-major	52	"	122	22	"	"
Id. Régiment et compagnies spéciales	99	1,703	"	17	"	"
16. — Bataillon d'administration	80	974	"	"	"	"
Pour mémoire. Budget de la gendarmerie	4	"	"	2	"	"
	3,585	45,059	133	1,755	1,587	5,732
		45,172			7,319	

AUGMENTATION. . fr.

(356 A)

[Pages 356-357.]

BATAILLON D'ADMINISTRATION.

Ce corps se compose : 1° d'un état-major (Administration centrale);

SERVICE DES SUBSISTANCES : SERVICE DES SECOURS :

2° de quatre compagnies formées chacune de six sections, savoir : { 1^{re} sect. : Boulangeries; 4^e sect. : Hôpitaux;
2^e — Boucheries; 5^e — Infirm. vétérin.
3^e — Fourrages; 6^e — Aumônerie.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT		
	État-major.	1 ^{re} Boulang.	2 ^e Boucheries.	3 ^e Fourrages.	4 ^e Hôpitaux.	TOTAUX.		par GRADE.	par CATÉGORIE.	
Officier supérieur d'administration	1	»	»	»	»	1	5,450	5,450	»	
Officiers d'administration	de 1 ^{re} classe.	1	5	3	4	5	18	3,300	59,400	»
	de 2 ^e id.	1	5	3	5	5	19	2,675	50,825	»
	de 3 ^e id.	»	6	3	5	6	20	1,900	38,000	»
	de 4 ^e id.	»	6	3	5	6	20	1,700	34,000	»
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	»	»	»	1	4,000	4,000	»	
— administrateur d'habillement	1	»	»	»	»	1	3,450	3,450	»	
TOTAUX.	5	22	12	19	22	80			195,125	»

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier.

1,000 »

TOTAL. 196,125 »

A DÉDUIRE 1/2 p. % pour médicaments. 980 62

Reste. . . . fr. 195,144 38

Commis.

Commis aux écritures	de 1 ^{re} classe.	»	1	5	2	10	18	1,450	26,100	»
	de 2 ^e id.	»	1	6	2	10	19	1,350	25,650	»
Total fr.		2	11	4	20	37			51,750	»

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Solde journalière.	MONTANT	
	État-major.	1 ^{re} Boulang.	2 ^e Boucheries.	3 ^e Fourrages.	4 ^e Hôpitaux.	5 ^e Infirmeries vétérinaires.			TOTAUX.	par GRADE.
Maitres tailleur et cordonnier	2	»	»	»	»	»	2	750	0 84	615 20
Sergents-majors	1 ^{re} classe	4	»	»	»	16	20	7,500	1 75	12,775 »
	2 ^e id.	4	»	»	»	19	25	8,395	1 60	15,552 »
Sergents	1 ^{re} classe	6	»	»	»	6	12	4,580	1 25	5,475 »
	2 ^e id.	5	»	»	»	8	13	4,745	1 15	5,450 75
Sergents	1 ^{re} id.	»	10	7	9	»	26	9,490	2 »	18,980 »
	2 ^e id.	»	12	8	10	»	30	10,950	1 70	18,615 »
Portiers	1 ^{re} id.	»	»	»	»	9	9	3,285	1 40	4,599 »
	2 ^e id.	»	»	»	»	8	8	2,920	1 20	3,504 »
Cuisiniers	1 ^{re} classe	»	»	»	»	9	9	3,285	1 40	4,599 »
	2 ^e id.	»	»	»	»	8	8	2,920	1 20	3,504 »
Tisanners	1 ^{re} id.	»	»	»	»	9	9	3,285	1 40	4,599 »
2 ^e id.	»	»	»	»	»	8	8	2,920	1 20	3,504 »
Caporaux	2	»	»	»	»	20	22	8,050	0 85	6,825 30
Caporaux	»	25	12	23	»	»	60	21,900	1 10	24,090 »
Soldats	1 ^{re} classe	»	»	»	»	84	84	30,660	0 65	19,929 »
	2 ^e id.	»	»	»	»	84	84	30,660	0 60	18,596 »
Soldats	1 ^{re} id.	»	82	32	70	»	154	56,310	0 85	47,778 50
	2 ^e id.	»	105	61	145	»	307	112,055	0 80	89,644 »
Médecins suppléants	1 ^{re} classe	»	»	»	»	12	12	4,380	5 25	14,235 »
	2 ^e id.	»	»	»	»	16	16	5,840	1 83	10,687 20
Pharmaciens suppléants	1 ^{re} classe	»	»	»	»	4	4	1,460	5 25	4,745 »
	2 ^e id.	»	»	»	»	4	4	1,460	1 83	2,671 80
Vétérinaires suppléants	1 ^{re} id.	»	»	»	»	7	7	2,885	3 25	8,503 75
	2 ^e id.	»	»	»	»	6	6	2,190	1 85	4,007 70
TOTAUX. fr.	25	202	120	285	324	15	637	342,005		380,960 40

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1893.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
226,789 03	81,954 "	26,617,688 "	26,625,411 17	
"	18,596 03	687,000 "	751,978 50	
226,789 03	100,550 03	27,305,588 "	27,357,589 67	
126,250 "				

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1896.	voies pour l'exercice 1895.
CHAPITRE V.				
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.				
École militaire.				
<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>				
État-major et employés du service intérieur.				
		1 commandant fr. 5,000 »		
		• commandant en second »		
		1 directeur des études et commandant en second 2,900 »		
		2 examinateurs permanents 5,000 »		
		1 instructeur 800 »		
		2 instructeurs adjoints 1,200 »		
		4 inspecteurs des études 6,000 »		
		» secrétaire »		
		2 dessinateurs 7,000 »		
		1 aumônier 2,500 »		
		1 médecin 1,000 »		
a.		1 mécanicien 5,000 »		
		1 préparateur de chimie 3,000 »		
		1 vagemestre conservateur des bâtiments 650 »		
		1 garde conservateur du matériel 600 »		
		1 conservateur des modèles 400 »		
		1 infirmier 600 »		
		3 portiers 1,500 »		
		8 hommes de peine 4,800 »		
		3 clairons 547 50		
		2 surveillants à l'école d'équitation 850 »		
		2 brigadiers et 52 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour) 1,555 »		
		46,740 50		
17		Corps enseignant.		
		10 professeurs militaires 10,600 »		
		8 — civils 42,500 »		
b.		13 répétiteurs militaires 9,200 »		
		3 — civils 2,000 »		
		1 maître militaire 2,600 »		
		3 — civils 10,600 »		
		77,500 »	135,840 50	135,840 50
		Bourses d'études.		
c.		12 bourses d'études à 800 francs 9,600 »		
		École de guerre.		
		État-major et corps enseignant.		
		1 commandant 1,500 »		
		5 professeurs civils 6,500 »		
18		2 maîtres civils 1,825 »	18,550 »	18,550 »
		10 professeurs militaires 7,625 »		
		2 maîtres militaires 1,500 »		
		A REPORTER fr. 152,590 50	152,590 50	152,590 50

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1893.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	124,240 50	126,076 62	
•	•	18,550 •	18,343 04	
•	•	142,790 50	144,419 66	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1896.	votés pour l'exercice 1895.
		REPORT. fr.	152,500 50	152,500 50
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
19	•	Frais de bureau	2,500 »	
		Chauffage et éclairage	16,000 »	
		Manipulations des élèves au laboratoire	4,000 »	
		Indemnité aux travailleurs	755 »	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour.	2,572 50	
		Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc.	2,500 »	55,920 »
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	9,000 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues.	12,674 50	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, de mécanique	5,000 »	
		Achat et entretien des instruments et appareils destinés au cours de mécanique, de physique appliquée et d'artillerie	5,200 »	
		Achat et entretien du matériel relatif au cours de construction	120 »	
		ÉCOLE DE GUERRE.		
20	•	Frais de bureau	600 »	
		Chauffage et éclairage	2,100 »	
		Indemnité aux travailleurs	600 »	10,150 »
		Frais de transport des élèves et des instruments	1,600 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses du cours de télégraphie technique; dépenses imprévues	5,250 »	
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	218,460 50	218,460 50

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
°	°	142,790 50	144,419 66	
°	°	55,020 °	40,588 06	
°	°	10,150 °	10,035 51	
°	°	208,860 50	203,844 13	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1896.	voies pour l'exercice 1896.
CHAPITRE VI.				
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
21	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes fr. 13,150 »	69,275 »	69,275 »
	b.	— — de la fonderie de canons 27,200 »		
	c.	— — de l'arsenal de construction 25,500 »		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie 1,925 »		
	e.	— — de l'école de tir 3,500 »		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire 321,853 20		
	b.	Fabrication de cartouches embouties, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emplombage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métaux et de matières diverses; dépenses pour l'achat, le renouvellement et l'entretien du tir à la cible. 635,138 80		
	c.	Fabrication de poudres de guerre 80,000 »		
Manufacture d'armes.				
22		Fabrication ou achat d'armes neuves y compris celles destinées aux officiers de l'armée; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps et des officiers de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.		
	d.	<i>L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :</i> Achat de matériaux fr. 83,886 23 Salaire des ouvriers 218,800 » Transports 2,000 » Menues dépenses 2,000 » <hr/> 306,886 23		
Fonderie de canons.				
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, affûts métalliques, armements et dépendances, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
	e.	<i>L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :</i> Achat de matériaux fr. 62,841 70 Salaire des ouvriers 28,048 » Transports 6,000 » Menues dépenses 1,850 » <hr/> 98,739 70		
A REPORTER fr. 1,442,098 11			69,275 »	69,275 »

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1894.	l'exercice 1895.	
.	.	66,375 .	66,374 34	
.	.	66,375 .	66,374 34	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	SITRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1896.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1895.
		REPORT. . . . fr. 1,442,998 11	69,275 »	69,275 »
		Arsenal de construction.		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux fr. 69,451 89		
		Salaire des ouvriers 88,100 »		
		Menues dépenses 2,800 »	1,639,750 »	1,639,750 »
		————— 160,351 89		
22 (suite.)	g.	Frais de bureau, achats, dépenses diverses de l'école de pyrotechnie. 5,400 »		
	A.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal de construction 25,000 »		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie 4,000 »		
	k.	Dépenses diverses et menus achats 2,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.	1,709,025 »	1,709,025 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1893.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	»	66,575 »	66,574 54	
»	»	1,595,450 »	1,552,228 40	
»	»	1,661,825 »	1,398,602 74	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTE- RAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1896.	totés pour l'exercice 1895.
CHAPITRE VII.				
MATÉRIEL DU GÉNIE.				
Entretien ordinaire.				
	a.	Bâtiments militaires fr. 357,775 »		
		Ouvrages de fortification 52,438 »		
		Ouvrages mixtes 13,550 »		
		————— 403,760 »		
		Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.		
	b.	Bâtiments militaires fr. 698,170 »		
		Ouvrages de fortification 93,900 »		
		Ouvrages mixtes 15,170 »		
		————— 807,240 »		
23	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie 100,000 »		
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. 150,000 »	1,626,000 »	1,626,000 »
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel 110,000 »		
	f.	Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. 20,000 »		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. 10,000 »		
	h.	Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes. 20,000 »		
	i.	Abonnement aux installations téléphoniques pour les autorités militaires dans certaines garnisons 10,000 »		
	j.	Renouvellement et entretien du gros matériel des corps de troupe, mobilier des écoles et des magasins, appareils et objets de gymnastique, etc., etc. 15,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.	1,626,000 »	1,626,000 »

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.							
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			DÉSIGNATION DES PLACES.	DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR (Litt. a.) Entretien ordinaire.			(Litt. b.) Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellement; dé- frichement, ensencement, etc.			TOTAL par place.
		Bâtime- nts militaires.	Fortifica- tions.		Ouvrages mixtes.	Bâtime- nts militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.			
				<i>1^{re} direction.</i>							
				Alost	3,200	"	"	57,500	"	"	60,700
				Audenarde	5,000	"	"	11,000	"	"	16,000
				Bruges	9,950	"	50	15,000	"	"	25,000
				Courtrai	700	"	"	500	"	"	1,200
				Gand	24,000	"	"	28,450	"	"	52,450
				Menin	1,000	"	"	2,000	"	"	3,000
				Ostende	5,200	"	"	15,500	"	"	20,700
				Saint-Nicolas	1,625	"	"	46,600	"	"	48,225
				Termonde	6,850	2,000	150	56,000	10,000	"	75,000
				Ypres	8,000	"	"	12,000	"	"	20,000
				<i>2^e direction.</i>							
				Anvers (enceinte)	48,500	4,500	700	67,820	16,500	1,500	136,520
				— 1 ^{er} sectr { forts	3,500	500	200	4,500	"	"	8,700
				{ Brasscht	5,800	"	400	14,000	"	"	20,200
				— 2 ^e — { forts	9,150	700	500	14,000	9,000	"	35,150
				{ Contich	2,500	"	"	2,000	"	"	4,500
				— 3 ^e — { forts	9,100	600	300	18,000	6,000	"	34,000
				{ St Bernd	6,400	"	100	7,000	"	570	14,070
				— 4 ^e — { forts	11,000	1,800	500	16,000	15,000	500	43,800
				{ Beveren	2,500	"	"	11,000	"	"	15,500
				— 5 ^e secteur	6,000	6,000	6,000	15,000	4,500	8,500	44,000
				Malines	12,500	1,100	200	27,000	"	"	40,600
				Lierre	5,600	1,200	200	8,700	500	500	14,700
				<i>3^e direction.</i>							
				Arlon	1,800	"	"	4,900	"	"	6,700
				Camp de Beverloo	24,800	"	"	38,000	"	"	62,800
				Bouillon	1,500	"	"	5,000	"	"	6,500
				Hasselt	5,400	"	"	2,100	"	"	7,500
				Huy	2,500	"	"	2,900	"	"	5,400
				Liège rive droite	5,500	4,680	1,300	15,000	15,000	"	39,280
				— rive gauche	6,000	5,555	1,800	28,000	8,000	"	50,055
				Saint-Trond	1,500	"	"	2,000	"	"	3,500
				Verviers	2,500	"	"	"	"	"	2,500
				<i>4^e direction.</i>							
				Ath	1,500	"	"	1,200	"	"	2,700
				Bruxelles	40,800	"	200	31,000	"	"	72,000
				Charleroi	5,000	"	"	1,000	"	"	6,000
				Diest	6,250	2,000	150	7,000	4,400	"	19,800
				Louvain	15,000	"	"	11,000	"	"	26,000
				Mariembourg	800	"	"	15,500	"	"	16,300
				Mons	12,000	"	"	18,000	"	"	30,000
				Namur rive droite	1,000	500	500	7,000	1,000	600	10,600
				— rive gauche	16,500	1,500	500	50,000	6,000	3,000	67,500
				Nivelles	800	"	"	500	"	"	1,300
				Philippeville	1,650	"	"	12,000	"	"	13,650
				Tirlemont	4,100	"	"	5,000	"	"	9,100
				Tournai	14,000	"	"	10,000	"	"	24,000
				Vilvorde	6,800	"	"	9,500	"	"	16,300
				Wavre	1,200	"	"	1,200	"	"	2,400
				TOTAUX	537,778	32,455	15,850	698,170	95,900	16,170	1,214,000
					403,760			807,240			
					1,560,000		1,523,703 86				
					1,560,000		1,523,703 86				

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1896.	voies pour l'exercice 1895.
CHAPITRE VIII.				
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.				
<i>Pain.</i>				
	a)	15,649,540 rations de pain, à 14 centimes fr. 2,190,935 60		
		Augmentation pour l'année bissextile 6,000 »		
		2,196,935 60		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 165,161 05		
		RESTE. . . . fr. 2,031,774 55		
<i>Viande.</i>				
	b)	15,618,915 rations, à 31 centimes. fr. 4,841,863 65	6,550,328 »	6,582,790 »
		Augmentation pour l'année bissextile. 13,000 »		
		4,854,863 65		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 327,310 20		
		4,527,553 45		
		TOTAL. . . . fr. 6,550,328 »		
<i>Fourrages en nature.</i>				
		1,745,065 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 30 fr. 2,268,584 50		
		1,346,850 rations ordinaires pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers et de chasseurs, à fr. 1 26 1,697,031 »		
		A AJOUTER :		
	1°	Les rations supplémentaires accordées aux chevaux des corps de troupe montés qui participent aux manœuvres préparatoires et aux grandes manœuvres; qui sont employés hors de leurs garnisons à un service de sécurité; qui sont chargés de l'exécution de travaux spéciaux, etc., etc. fr. 100,000 »		
	2°	Augmentation (10 % sur les prix de la régie) accordée en vertu de la loi du Budget aux communes qui fournissent des fourrages à l'armée pendant les grandes manœuvres 9,063 50	4,017,388 »	4,023,460 »
	5°	Augmentation pour l'année bissextile 11,200 »		
		121,163 50		
		4,086,779 »		
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. 69,391 »		
		TOTAL. . . . fr. 4,017,388 »		
			A REPORTER. . . . fr. 10,576,716 »	10,606,250 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1893.	OBSERVATIONS.																																																																								
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																											
				<p>a) Décomposition de ces rations . . .</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>119,785</td> <td>10,495,543</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>60,100</td> <td>2,102,400</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>82,400</td> <td>3,121,180</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,750</td> <td>621,595</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>350</td> <td>256,855</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>16,277,905</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>A déduire.</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Infanterie</td> <td>119,785</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>60,100</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>82,400</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,750</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>350</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>628,565</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>15,649,540</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES		RATIONS.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.			Infanterie	119,785	10,495,543		Cavalerie	60,100	2,102,400		Artillerie	82,400	3,121,180		Génie	5,750	621,595		Bataillon d'administration	350	256,855				16,277,905						A déduire.				Infanterie	119,785			Cavalerie	60,100			Artillerie	82,400			Génie	5,750			Bataillon d'administration	350									628,565				15,649,540	
JOURNÉES		RATIONS.																																																																										
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																																											
Infanterie	119,785	10,495,543																																																																										
Cavalerie	60,100	2,102,400																																																																										
Artillerie	82,400	3,121,180																																																																										
Génie	5,750	621,595																																																																										
Bataillon d'administration	350	256,855																																																																										
		16,277,905																																																																										
A déduire.																																																																												
Infanterie	119,785																																																																											
Cavalerie	60,100																																																																											
Artillerie	82,400																																																																											
Génie	5,750																																																																											
Bataillon d'administration	350																																																																											
		628,565																																																																										
		15,649,540																																																																										
	23,462	6,582,790	6,244,410 53																																																																									
				<p>b) Décomposition de ces rations . . .</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="2">Pour les pupilles de l'armée.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>119,785</td> <td>217,600</td> <td>50,625</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>60,100</td> <td>58,000</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>82,400</td> <td>67,400</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,750</td> <td>12,200</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administn.</td> <td>350</td> <td>4,800</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>360,000</td> <td>50,625</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>658,990</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>15,618,915</td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.			Infanterie	119,785	217,600	50,625	Cavalerie	60,100	58,000	"	Artillerie	82,400	67,400	"	Génie	5,750	12,200	"	Bataillon d'administn.	350	4,800	"							360,000	50,625				658,990				15,618,915																												
JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.																																																																										
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																																											
Infanterie	119,785	217,600	50,625																																																																									
Cavalerie	60,100	58,000	"																																																																									
Artillerie	82,400	67,400	"																																																																									
Génie	5,750	12,200	"																																																																									
Bataillon d'administn.	350	4,800	"																																																																									
		360,000	50,625																																																																									
			658,990																																																																									
			15,618,915																																																																									
				<p>c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ARMES.</th> <th colspan="2">NOMBRE de chevaux</th> <th colspan="2">NOMBRE DE RATIONS</th> </tr> <tr> <th>d'officiers.</th> <th>de troupe.</th> <th>fortes.</th> <th>ordinaires.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cavalerie . { Guides</td> <td>162</td> <td>1,250</td> <td>508,080</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>{ Lanciers</td> <td>324</td> <td>2,460</td> <td>118,260</td> <td>897,900</td> </tr> <tr> <td>{ Chasseurs</td> <td>162</td> <td>1,250</td> <td>59,450</td> <td>448,050</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . { De campagne et train</td> <td>467</td> <td>2,399</td> <td>1,046,000</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>{ De siège</td> <td>37</td> <td>"</td> <td>13,505</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAUX</td> <td>1,182</td> <td>7,319</td> <td>1,748,065</td> <td>1,346,850</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>8,471</td> <td>3,094,915</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS		d'officiers.	de troupe.	fortes.	ordinaires.	Cavalerie . { Guides	162	1,250	508,080	"	{ Lanciers	324	2,460	118,260	897,900	{ Chasseurs	162	1,250	59,450	448,050	Artillerie . { De campagne et train	467	2,399	1,046,000	"	{ De siège	37	"	13,505	"						TOTAUX	1,182	7,319	1,748,065	1,346,850			8,471	3,094,915																								
ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS																																																																									
	d'officiers.	de troupe.	fortes.	ordinaires.																																																																								
Cavalerie . { Guides	162	1,250	508,080	"																																																																								
{ Lanciers	324	2,460	118,260	897,900																																																																								
{ Chasseurs	162	1,250	59,450	448,050																																																																								
Artillerie . { De campagne et train	467	2,399	1,046,000	"																																																																								
{ De siège	37	"	13,505	"																																																																								
TOTAUX	1,182	7,319	1,748,065	1,346,850																																																																								
		8,471	3,094,915																																																																									
	6,072	4,029,194	4,280,748 16																																																																									
	20,534	10,611,984	10,525,158 69																																																																									

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1896.	votés pour l'exercice 1895.
		Report. fr.	10,576,716 »	10,606,250 »
		<i>Casernement des hommes a).</i>		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires. (Contrat du 1 ^{er} octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit fr. 24,000 » 59,000 — à une place 15 — 585,000 » ----- 609,000 »		
		Fournitures appartenant aux communes.		
	b.	b) 1,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes fr. 60,000 » Augmentation pour l'année bissextile 160 » ----- 60,160 »		
26			769,610 »	769,450 »
		Dépenses diverses.		
		Entretien des fournitures, lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations fr. 46,914 10		
	c.	Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et cou- chettes de fer et de bois 55,555 90 ----- 100,450 »		
		TOTAL.	769,610 »	
		<i>Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.</i>		
		Infanterie fr. 45,000 »		
		Cavalerie 46,000 »		
27		Artillerie 12,000 »		
		Génie 1,900 »		
		Bataillon d'administration 100 » ----- 105,000 »		
			105,000 »	105,000 »
		A REPORTER. fr.	11,451,326 »	11,480,700 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	totés pour l'exercice 1894.	de l'exercice 1895.	
°	29,534 °	10,611,984 °	10,525,158 69	
160 °	°	769,450 °	769,440 73	
°	°	105,000 °	104,711 49	
110 °	29,534 °	11,480,434 °	11,399,310 91	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1896.	CRÉDITS reçus pour l'exercice 1895.
		REPORT. fr.	11,451,326	11,480,700
		<i>Transports généraux.</i>		
28		Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc.	100,000	100,000
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
29		Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.	130,000	130,000
		<i>Remonte.</i>		
		<i>(Remonte ordinaire, calculée à raison de 1/8 de l'effectif en chevaux.)</i>		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
		461 chevaux de chasseurs et de lanciers, à fr. 1,100. . . fr.	507,100	
		154 — de guides, à 1,150.	177,100	
	a.	101 — de selle d'artillerie, à 1,150.	116,150	
		108 — de trait — à 850.	168,300	
		Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval : 1/6 de 160 chevaux = 20 chevaux à 300 francs	6,000	
30		974,650		
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique.	10,000	997,950
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie.	15,300	
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	12,679,376	12,708,650

DIMINUTION. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totale pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
160 »	29,554 »	11,480,454 »	11,399,510 91	
»	»	100,000 »	187,357 05	
»	»	170,000 »	150,566 45	
»	»	997,950 »	997,950 »	
160 »	20,554 »	12,754,584 »	12,741,184 39	
20,574 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1896.	votés pour l'exercice 1895.
CHAPITRE IX.				
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.				
Traitements de non-activité.				
1° Pour motifs de santé.				
	EFFECTIF			
	51			
		TOTAL.	74,915 »	
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	574 57	
			74,540 45	
2° Par mesure d'ordre.				
	21			
		TOTAL.	50,000 »	
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	150 »	
			29,850 »	
			120,000 »	120,000 »
3° Employés civils.				
	51			
		TOTAL.	8,500 »	
			8,500 »	
Honoraires.				
	51			
		TOTAL.	7,109 57	
			7,109 57	
Frais de route, de séjour et de représentation.				
	32			
		TOTAL.	105,000 »	
			5,000 »	
			15,000 »	
			25,000 »	
			150,000 »	150,000 »
TOTAL DU CHAPITRE IX.			270,000 »	270,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1895.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	120,000 •	114,583 07	
•	•	150,000 •	156,742 08	
•	•	270,000 •	271,325 15	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1896.	totés pour l'exercice 1895.
CHAPITRE X.				
PENSIONS ET SECOURS.				
	a.	Pensions temporaires et arriérés fr. 160,000 »		
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires 13,800 »		
53	c.	Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles. à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles. 24,000 »	251,800 »	251,800 »
	d.	Secours à des sous-officiers et soldats réformés pour des infirmités contractées par le fait du service et qui ne leur donnent pas droit à une pension 54,000 »		
		TOTAL . . . fr. 251,800 »		
		TOTAL DU CHAPITRE X fr. 251,800 »	251,800 »	251,800 »
CHAPITRE XI.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
51	*	Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, etc.	23,085 »	23,085 »
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.	23,085 »	23,085 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	totale pour l'exercice 1894.	de l'exercice 1895.	
•	•	247,800 •	246,520 75	
•	•	247,800 •	246,520 75	
•	•	23,085 •	43,079 40	
•	•	23,085 •	43,079 40	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1896.	CRÉDITS voies pour l'exercice 1895.
<i>Récapitulation.</i>			
I.	Administration centrale fr.	493,500	519,500
II.	États-majors	1,402,669	1,402,510
III.	Service de santé des hôpitaux	1,175,139	1,175,400
IV.	Solde des troupes	27,455,947	27,507,688
V.	Établissements d'instruction supérieure	218,460 50	218,460 50
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie	1,709,025	1,709,025
VII.	Matériel du génie	1,626,000	1,626,000
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres prestations	12,679,276	12,708,650
IX.	Traitements divers et honoraires	270,000	270,000
X.	Pensions et secours	251,800	251,800
XI.	Dépenses imprévues	23,085	23,085
TOTAUX fr.		47,282,701 50	47,211,718 50

AUGMENTATION . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1894.	DÉPENSES de l'exercice 1893.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
	26,000	492,000	556,490 78	
359		1,418,510	1,557,231 62	
	261	1,176,400	1,183,010 51	
126,259		27,305,588	27,357,389 67	
		208,860 50	203,844 13	
		1,661,825	1,598,602 74	
		1,560,000	1,525,705 86	
	29,374	12,754,384	12,741,184 39	
		270,000	271,325 15	
		247,800	246,520 73	
		25,085	43,079 40	
126,618	55,635	47,117,452 50	46,862,382 98	
70,983				

(380)